

2019



**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'ARMÉE DE TERRE**



**RAPPORT DU JURY DU
CONCOURS EN « SCIENCES
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES »
D'ADMISSION À L'ÉCOLE
SPÉCIALE MILITAIRE DE
SAINT-CYR**

Cinq concours d'accès à l'ESM de Saint-Cyr ont été ouverts en 2019 :

- scientifique
- littéraire
- en sciences économiques et sociales
- BAC + 5
- EOFIA

Le Rapport du jury présenté ci-dessous concerne uniquement les épreuves orales du concours en sciences économiques et sociales.

Coordonnées pour obtenir les annales des épreuves écrites du concours en SES :

Direction des admissions et concours
Chambre de commerce et d'industrie de Paris
BP 31
78354 JOUY-EN-JOSAS Cedex

<http://www.concours-bce.com/annales>

Coordonnées pour accéder aux rapports des jurys des concours littéraire et scientifique d'entrée à l'ESM :

<http://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr/index.php/Les-ecoles-de-Saint-Cyr-Coetquidan/Menu-Haut/mediatheque/Concours-ESM-Filiere-litteraire/ESM-Filiere-litteraire-Rapports-de-jury>

<http://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr/index.php/Les-ecoles-de-Saint-Cyr-Coetquidan/Menu-Haut/mediatheque/Concours-ESM-Filiere-scientifique/ESM-Filiere-scientifique-Rapports-de-jury>

Remerciements

La direction des ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT) remercie l'inspection générale de l'Éducation nationale pour le précieux appui apporté à la composition du jury. Elle remercie également les membres du jury pour leur implication dans la sélection des meilleurs candidats, en vue de leur admission à l'ESM et dans la carrière des armes.

Adresse géographique et postale du bureau organisateur :

DRHAT / SDR / bureau concours
Case n° 120
Fort Neuf de Vincennes
Cours des Maréchaux
75614 PARIS Cedex 12

Table des matières

Table des matières	3
Mot du président du jury	4
Bilan général du concours	5
1) Épreuve de français	8
2) Épreuve de mathématiques	15
3) Épreuve d'économie, sociologie et histoire du monde contemporain (ESHMC).....	20
4) Épreuve d'économie approfondie	24
1 L'équilibre du consommateur.....	27
2 Le duopole	28
3 L'équilibre macroéconomique en économie ouverte	30
4 La productivité.....	31
5) Épreuve d'anglais.....	32
6) Epreuve d'espagnol.....	36
7) Épreuve d'allemand	41
8) Épreuve d'italien	47
9) Épreuve d'arabe moderne	49
10) Épreuve de russe	51
11) Épreuve de chinois	53
12) Épreuves de latin et de grec	55
13) Épreuves sportives	57
Annexe I : arrêté de désignation des jurys d'admission des concours de l'ESM.....	60
Annexe II : modèle de certificat médical militaire.....	64
Annexe III : modèle de certificat médical civil.....	65

Mot du président du jury

La sérénité et la continuité ont caractérisé la session 2019 du concours en sciences économiques et sociales d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. La majorité des préparateurs a atteint un niveau académique honorable, parfois excellent, dont témoignent, dans ce rapport du jury, les expressions de satisfaction des examinateurs.

J'adresse mes félicitations aux admises et aux admis (et remercie leurs professeurs pour l'efficacité de la formation dispensée) : ils ont fait preuve de grandes qualités reposant sur une solide préparation universitaire et sportive. Je leur souhaite de poursuivre les études et la formation enrichissantes délivrées à l'ESM et de trouver un plein accomplissement dans la carrière d'officier de l'armée de terre.

J'adresse aussi mes félicitations aux candidates et candidats inscrits sur la liste complémentaire, inscrits dont un certain nombre, chaque année, intègrent l'ESM.

Les pages qui suivent fournissent un bilan général de la session 2019 puis un bilan de chacune des épreuves d'admission.

Ce bilan est destiné tout à la fois aux candidats de cette session et à ceux de la session suivante et à leurs préparateurs : en effet, la session 2020 restera organisée en fonction des attentes actuelles.¹

Présidant pour la troisième année le jury du concours, j'ai à nouveau apprécié aussi bien l'engagement et le professionnalisme du bureau concours de la DRHAT et des personnels mobilisés par ce bureau que l'engagement et le professionnalisme des professeurs examinateurs.

À tous, sans oublier l'officier supérieur, adjoint du président, le lieutenant-colonel Sylviane Chevalier et le vice-président l'inspecteur général Dominique Obert, j'adresse le témoignage de ma reconnaissance.

Yves PONCELET

Inspecteur général de l'Éducation nationale
Président du jury du concours en sciences économiques et sociales

¹ Voir ci-dessous l'encadré concluant le « Bilan général du concours ».

Bilan général du concours

Les classes préparatoires qui offrent un enseignement dans la voie économique et commerciale option économique (ECE) sont implantées tant dans des lycées militaires (internat) que dans des lycées civils, publics ou privés.

Le concours en sciences économiques et sociales offre aux étudiants² de seconde année de ces classes préparatoires la possibilité d'intégrer l'école spéciale militaire de Saint-Cyr afin de devenir officier de l'armée de terre tout en poursuivant leurs études supérieures.

Le règlement du concours est fixé par :

- l'arrêté relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr du 29 mars 2016 (*JO* n° 79 du 3 avril 2016, texte n° 12, signalé au *BOC* 17/2016) ;
- l'arrêté relatif aux épreuves sportives communes aux concours d'entrée aux grandes écoles militaires de recrutement d'officiers du 24 novembre 1998 (*JO* du 3 janvier 1999, p. 154, *BOC*, 1999, p. 793) ;
- l'instruction n° 1416/DEF/RH-AT/PRH/OFF du 17 avril 2015 (*BOC* n° 18 du 23 avril 2015, texte 6 ; *BOEM* 770. 1. 2).

Les épreuves y sont précisément décrites³ et il était impératif de bien lire ces deux textes pour assurer une préparation optimale.

Les épreuves d'admissibilité de ce concours se sont déroulées dans le cadre de la Banque commune d'épreuves à laquelle le concours est rattaché : http://www.concours-bce.com/presentation_concours_bce

Le directoire du jury a fixé la « barre » d'admissibilité à une moyenne de 11,36/20 (11,39/20 en 2018) offrant ainsi à 107 **candidats la possibilité de se présenter aux épreuves orales pour 39 places offertes**. Il a également admis au bénéfice de l'admissibilité un élève officier allemand en formation initiale en France.

Les moyennes obtenues par les admissibles s'échelonnent de 16,73/20 à 11,36/20.

Répartition des candidats admissibles

- **lycées militaires : 63** candidats (14 filles et 49 garçons)
- **lycées civils : 45** candidats (5 filles et 40 garçons)

Parmi les admissibles, 14 ont renoncé à se présenter aux épreuves d'admission (3 filles et 11 garçons, 13 candidats issus des lycées civils et 1 candidat issu d'un lycée militaire).

Les épreuves d'admission sont spécifiques au concours de l'ESM.

Organisées par le bureau concours/section recrutement direct et tardif de la DRHAT, **ces épreuves se sont déroulées du 17 au 24 juin 2019** au lycée militaire de Saint-Cyr-l'École (78).

² Pour éviter d'alourdir le texte, le rapport ne précise pas systématiquement « étudiant(e)s »/« étudiant(e) » « candidat(e)s »/« candidat(e) », « il/elle »/« ils/elles », etc. Ce choix formel ne doit pas faire oublier la place importante des jeunes filles au sein du concours, dont témoigne notamment la répartition des admissibles indiquée ci-après.

³ Ce descriptif est brièvement repris dans le présent rapport.

La présidence et la vice-présidence sont assumées par des inspecteurs généraux de l'éducation nationale désignés par la ministre des armées avec l'accord de la doyenne de l'inspection générale ; l'adjoint du président est un officier supérieur de l'armée de terre.

Les membres du jury sont des professeurs agrégés enseignant en classes préparatoires dans des lycées de l'éducation nationale. Ils évaluent la performance de chacun des candidats dans le strict respect des programmes et du format des épreuves du concours.

Les candidats ont été accueillis la veille des épreuves pour assister à une réunion d'information. Le point de restauration du lycée leur était accessible. Ceux qui le souhaitaient se sont vu proposer un hébergement sur place⁴.

Il est rappelé aux futurs candidats qu'ils sont impérativement attendus au jour et à l'heure fixés sur leur convocation, en vue d'effectuer les formalités administratives d'accueil. Seuls des retards justifiés seront admis.

Les candidats ont été guidés, encadrés et accompagnés, durant leur temps de présence sur le site, par un personnel dédié qui a mis tout en œuvre pour que chacun soit placé dans des conditions optimales.

Les épreuves sont publiques, même si leur organisation au sein d'une emprise militaire en restreint l'accès. Celui-ci est actuellement autorisé aux enseignants en CPGE des lycées militaires et civils – qui en ont préalablement formulé la demande auprès du bureau concours de la DRHAT – dans le respect de règles permettant de préserver la sérénité des candidats. Il est notamment demandé aux visiteurs de ne pas échanger avec les candidats ni dans le bâtiment, ni dans ses abords immédiats.

Au terme de cette session, le jury a pu établir **une liste d'admis permettant d'honorer les 39 places offertes et une liste complémentaire sur laquelle figurent en tant que de besoin 12 noms.**

Le dernier admis en liste principale a obtenu (épreuves écrites d'admissibilité et orales et sportives d'admission) une moyenne générale de 13,14/20. La liste complémentaire correspond aux 12 candidats qui ont obtenu une moyenne générale se situant entre 12,70/20 et 13,12/20.

Le jury a eu le plaisir d'entendre d'excellentes prestations. **La note 20/20 a été attribuée 9 fois** : 2 fois en économie sociologie et histoire du monde contemporain, 1 fois en économie approfondie, 1 fois en mathématiques, 3 fois en français et 2 fois en LVB (chinois et allemand).

Au total, le concours en sciences économiques et sociales a permis un recrutement diversifié de solide niveau académique. Qu'ils soient issus de lycées civils ou militaires, les candidats étaient, dans l'ensemble, bien préparés. Les meilleurs d'entre eux ont montré l'étendue de leurs connaissances, leur capacité de réflexion juste et cohérente ; ils ont fait la différence, au travers de l'ensemble de leurs prestations, par leur motivation et leur dynamisme.

Pour les épreuves sportives qui réclament des qualités physiques aussi diverses que complémentaires, correspondant aux exigences du métier d'officier (l'endurance et la volonté), les candidats de ce concours sont apparus motivés et bien entraînés, avec une moyenne générale de 14,23 sur l'ensemble des épreuves.

⁴ Selon les disponibilités. Cette faculté est conditionnée par les obligations de sécurité et contraintes de service et peut donc ne pas être reconduite d'une année sur l'autre.

Répartition des 39 candidats admis

- **lycées militaires : 29** candidats
- **lycées civils : 10** candidats
- **candidats masculins : 35** candidats
- **candidats féminins : 4** candidates

Le candidat allemand (élève officier en formation initiale en France), non comptabilisé dans les 39 reçus, a été déclaré admis.

À partir de la session 2020, le concours en sciences économiques et sociales d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr se référera au corpus de textes suivant :

- le décret n° 2008-940 du 12 septembre 2008 modifié (statut du corps des officiers des armes de l'armée de terre) ;
- l'arrêté du 13 septembre 2018 relatif aux concours d'admission à l'ESM de Saint-Cyr ;
- l'instruction n° 1416/ARM/RH-AT/PRH/OFF du 10 décembre 2018 (modalités pratiques d'organisation et de déroulement) ;
- l'arrêté du 24 novembre 1998 modifié relatif aux épreuves sportives communes aux concours d'entrée aux grandes écoles militaires de recrutement d'officiers.

Le décret du 12 septembre 2008 et l'arrêté du 24 novembre 1998 contribuaient déjà à encadrer les concours de la session 2019 et des années précédentes. En revanche, l'arrêté du 13 septembre 2018 et l'instruction du 10 décembre 2018 sont nouveaux. Cependant, ces deux textes n'introduisent pas d'évolution significative pour le concours en sciences économiques et sociales.

Remarques générales

Pour chaque épreuve orale d'admission, sont brièvement rappelés ci-dessous la nature et les attendus de l'épreuve.

Puis les membres du jury proposent un bilan de la manière dont se sont déroulées les épreuves.

Ce bilan est suivi de conseils pour les futurs candidats et d'exemples de sujets proposés lors de cette session.

Durant les épreuves orales d'admission, il est demandé aux candidats de ne pas témoigner par quelque moyen que ce soit de leur établissement d'origine.

Une horloge est présente dans l'ensemble des salles pour permettre aux candidats d'évaluer leur temps de préparation ou de parole.

1) Épreuve de français

Coefficient 8

Explicitation de l'épreuve

L'épreuve de français se compose d'un commentaire et d'un entretien.

Le commentaire prend appui sur un ou plusieurs textes à dimension ou à visée argumentative hors programme (œuvre(s) littéraire(s) ou philosophique(s), article(s), essai(s)) pour en proposer une problématique.

L'entretien est un temps de reprise et d'élargissement consacré à une réflexion sur le (ou les) texte(s) étudié(s) lors de la première partie de l'épreuve.

Cette épreuve vise à évaluer l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat, sa capacité à s'interroger et à souligner les points clés, à appréhender des notions ou des problématiques dans leur contexte historique, intellectuel et culturel, à s'exprimer avec clarté, correction et rigueur, à formuler une réflexion personnelle.

Le commentaire porte sur un texte d'une longueur moyenne de 20 à 30 lignes, extrait d'une œuvre [œuvre(s) littéraire(s), article(s), essai(s)] de langue française du 19^e siècle à nos jours. La méthode du commentaire est laissée au choix du candidat (commentaire organisé, lecture analytique, commentaire au fil du texte).

Si l'examineur propose deux textes, il s'agit de textes courts portant sur le même thème.

Le commentaire est une épreuve qui articule analyse et interprétation du texte. La lecture à haute voix, soignée, met en relief les grandes inflexions de l'extrait. Il s'agit pour le candidat, dans son commentaire, de mettre en évidence la logique et la stratégie argumentatives du texte, les moyens d'un art de convaincre et de persuader, les jeux entre l'explicite et l'implicite, les tensions et les ambiguïtés éventuelles du propos.

Le choix de textes à dimension ou visée argumentative tirés de genres divers doit permettre d'aborder les grandes questions sur l'homme et la société.

Au terme du commentaire, le candidat est invité à poursuivre l'épreuve sous la forme d'un entretien ; ce dernier s'appuie sur le texte et les idées abordées dans la phase précédente. Il prend la forme d'un échange avec l'examineur et constitue un temps de reprise des éléments énoncés lors du commentaire. À ce titre, le candidat est invité à préciser certains points évoqués lors de son exposé et à élargir le champ de sa réflexion.

La durée de **la préparation est de trente minutes**. Le candidat dispose d'une photocopie de l'extrait, qu'il peut annoter comme il le souhaite. Des dictionnaires des noms communs et des noms propres se trouvent dans la salle de préparation. Nous invitons les candidats à les consulter.

L'épreuve proprement dite, d'une durée de 25 minutes, se déroule en deux temps :

- un exposé autonome d'une quinzaine de minutes

L'introduction situe dans la mesure du possible l'œuvre dans son contexte d'écriture (historique, culturel, biographique), précise le sujet de l'extrait proposé et sa (ou ses) problématique(s) centrale(s).

Le candidat procède ensuite à une lecture à voix haute du texte.

La démarche de commentaire relève du choix du candidat : elle peut être linéaire, en veillant à souligner les articulations majeures de l'extrait, ou bien prendre une forme synthétique et organisée selon différents axes qui permettent de balayer le texte. Le commentaire conduit à convoquer à bon escient, pour éclairer et approfondir le propos, certaines approches littéraires, historiques, philosophiques, sans perdre pour autant de vue la singularité de l'extrait proposé.

La conclusion met en valeur les enjeux saillants du texte ; elle peut être l'occasion d'un rapprochement rapide et pertinent avec une autre œuvre, qui n'est pas nécessairement littéraire (film, tableau, etc.) ou avec une question de société contemporaine ;

- un entretien

L'entretien est d'abord l'occasion de revenir sur certains points de l'exposé (aucune question ne constitue un piège : elle peut inviter à corriger une erreur, à préciser un point obscur, survolé ou oublié, à rectifier une proposition hasardeuse, à approfondir ce qui a déjà été engagé dans l'exposé). Il permet également au candidat d'affiner son approche des enjeux du texte et d'élargir sa réflexion.

Rapport de l'examineur : Monsieur Guillaume TOMASINI

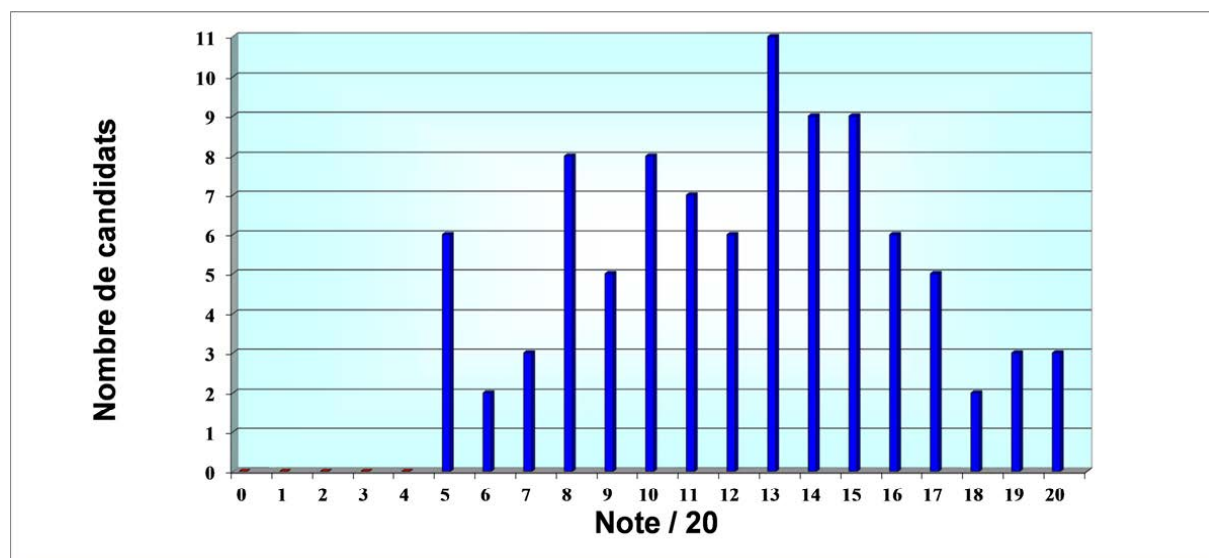
Répartition des notes

-Nombre de candidats interrogés : **93**

-Note maximale obtenue : **20 / 20**

-Note minimale obtenue : **05 / 20**

-Moyenne : **12,25 / 20**



Commentaires sur la session 2019

Nous tenons à saluer, cette année encore, le bon niveau de préparation des candidats qui sont nombreux à connaître et à maîtriser les attendus de l'épreuve. À deux exceptions près (que nous invitons à consulter, toutes affaires cessantes, les précédents rapports du jury), les prestations ont respecté le format général de l'exercice. Que les candidats en soient ici félicités ainsi que leurs professeurs préparateurs. 48 candidats sur 93 ont obtenu une note supérieure ou égale à 13, note minimale que peut recevoir, en dépit de certaines erreurs ou maladresses, un exposé solide, juste, bien conduit, suivi d'un entretien témoignant d'un sens de l'écoute, d'une capacité à ouvrir sa réflexion et à dialoguer. D'excellentes notes ont également pu être attribuées avec joie à des prestations remarquables, et parmi elles deux 18, trois 19 et trois 20.

Quelques maladresses ou faiblesses méthodologiques récurrentes méritent cependant d'être signalées afin de guider les candidats futurs dans leur préparation :

- *La gestion du temps.* En la matière, les candidats doivent se garder de deux excès (rencontrés de façon résiduelle mais égale) : la prestation trop brève qui ne fait que survoler le texte ; la prestation trop longue qui se noie dans la paraphrase massive ou dans des considérations superflues. Quel que soit le nombre de parties ou de mouvements retenu par le candidat pour son analyse, il importe que celle-ci soit équilibrée.
- *L'introduction.* Trop d'introductions plaquent encore artificiellement des données historiques générales ou des indications biographiques exagérément factuelles recueillies dans les dictionnaires mis à disposition. Les candidats peuvent, certes, trouver dans ces ouvrages de précieuses informations mais à condition toutefois de les utiliser à bon escient et de façon éclairée pour ne pas verser dans le hors-sujet. L'introduction doit comporter le projet de lecture du candidat, ce qui implique d'identifier clairement et soigneusement les enjeux du texte. Force est de constater que ce travail n'a pas toujours été très bien conduit. On appelle les candidats à se prémunir en particulier des problématiques « sociétales » vagues et réductrices (« Comment l'auteur dénonce-t-il la société ? ») qui, d'une part, méconnaissent parfois le sens littéral du texte, et, d'autre part, négligent la spécificité littéraire, notamment le genre, de l'extrait proposé.
- *La lecture.* Il importe de ne pas l'oublier. Les lectures les plus convaincantes sont celles qui, fluides, expressives et vivantes, témoignent d'une véritable appropriation du texte par le candidat. On appelle les candidats à prêter le plus grand soin à la mise en voix des vers, qui sont trop souvent écorchés par méconnaissance des règles élémentaires de la versification.
- *Le commentaire.* Il doit permettre au candidat d'explicitier les grands enjeux du texte, ou ses tensions fécondes, en se fondant sur des éléments d'analyse pertinents. Deux écueils sont à éviter en la matière : la paraphrase massive et le formalisme creux. L'explication ne saurait se réduire à une redite, vague et maladroite, des idées contenues dans le texte, pas plus qu'il ne saurait se limiter à un simple inventaire de procédés littéraires. Si l'attention portée à l'écriture et la maîtrise d'un certain vocabulaire technique sont indispensables à la bonne analyse d'un texte, le candidat doit avant tout veiller à faire apparaître nettement les lignes de force de son explication. C'est sa capacité à les identifier, à les nuancer, à les faire jouer, qui vont donner de la densité et de la cohérence à son propos. Il est également souhaitable de prendre le risque de questionner les zones d'ambiguïté de l'extrait, voire son opacité : savoir distinguer ce qui fait obstacle, savoir identifier et exprimer les raisons même pour lesquelles cela fait obstacle, sans nécessairement avoir en soi la solution, sont des qualités de premier

plan, qui témoignent d'un rapport de réelle intelligence au texte. On ne peut que regretter le manque d'audace voire la pusillanimité de certains candidats qui ont préféré affadir et aplatir, à grand renfort de commentaires stéréotypés et convenus, ce qui faisait la puissance et parfois le sel des extraits proposés. Le cadre institutionnel et normé de l'épreuve ne doit pas empêcher les candidats d'apprécier l'humour ou l'ironie, parfois jubilatoire, d'un texte.

- *L'entretien.* On déplore des réponses parfois trop longues, répétitives, qui tournent en rond, alors que l'entretien doit précisément être un moment d'échange. Important particulièrement les capacités d'écoute, d'ouverture et de communication : entendre les questions posées, s'ouvrir au dialogue, entrer dans des pistes ou des angles nouveaux de lecture, avoir un recul critique sur tel ou tel point de sa propre prestation sont d'indispensables qualités.
- *Les références culturelles.* On constate une certaine faiblesse des repères historiques, d'histoire des idées et d'histoire culturelle. Comme les textes sont choisis, selon les indications du programme, dans une période relativement courte (du début du XIX^e siècle à nos jours), le jury est en droit d'attendre que des points essentiels soient connus des candidats (succession des régimes politiques, grands mouvements littéraires et culturels, notamment).
- *L'expression et l'élocution.* La prestation des candidats ne repose pas toujours sur une élocution claire, sur l'emploi d'un langage approprié et sur une bonne maîtrise de la langue, notamment sur le plan lexical.

Nous profitons de cette session pour rappeler **quelques critères majeurs d'évaluation** :

- le niveau de compréhension du texte (finesse de la compréhension, absence de contre-sens majeur, capacité à affronter le plus ardu, à défaut de le résoudre) ;
- le niveau d'analyse du texte (capacité à en restituer le sens, à le « déplier » et à analyser la façon dont sa signification se construit et se déploie dans une écriture, capacité à faire entendre la singularité, la force, la pertinence, voire la complexité ou l'originalité du texte) ;
- le niveau d'élaboration de la prestation (organisation rigoureuse et dynamique du propos, propos rythmé, maîtrise du temps, clarté de l'élocution, maîtrise de la langue, élégance dans cette maîtrise) ;
- le niveau de réflexion (capacité à développer une pensée cohérente, à dégager et à peser les enjeux d'un texte et à les mettre en résonance) ;
- le niveau de connaissances (culturels, littéraires, philosophiques, historiques, artistiques) ;
- la capacité à l'échange.

Commentaires particuliers

Nous renvoyons de nouveau aux rapports des sessions précédentes qui fourniront de précieuses indications aux futurs candidats. Nous souhaitons ici attirer leur attention sur quelques points particuliers relevés cette année.

Connaissances littéraires

Si les meilleurs candidats possèdent de solides connaissances littéraires, on invitera les autres à avoir une approche moins superficielle des grands mouvements ou des grandes catégories littéraires : le surréalisme, le lyrisme, l'absurde, le burlesque ont donné lieu à toutes sortes de simplifications abusives. Les candidats ne sont pas toujours en mesure de justifier la dénomination du « Parnasse ».

Parmi les erreurs factuelles rencontrées au fil de cette session, on signalera les suivantes : Antonin Artaud pris pour une femme ; Montaigne confondu avec Montesquieu ; Jean-Luc Lagarce rebaptisé Jean Lagarce ; Madame Bovary changée en Madame de Bovary ; le titre de la *Recherche du temps perdu* transformé en la *Recherche du monde perdu* ; *Bouvard et Pécuchet* modifié en *Buvar et Pécuchet* ; le titre de *La Modification* déformé en *La Grande transformation* (on soupçonne l'influence de Karl Polanyi) ; « L'Albatros » rebaptisé « Le Goéland » ; Victor Hugo considéré comme le promoteur du poème en prose ; Paul Valéry élevé au rang de député. Les attributions des œuvres ont parfois été hasardeuses : *Crime et Châtiment*, attribué à Raskolnikov, qui en est le personnage principal ; *Rhinocéros* attribué à Camus ; *Vipère au poing* attribué à Balzac.

Connaissances culturelles

Les candidats ne doivent pas négliger les connaissances culturelles qui peuvent apporter un éclairage précieux sur le texte étudié et enrichir leur propos, à condition, cependant, qu'ils les mobilisent à bon escient. Force est de constater que ces connaissances font parfois défaut ou sont mal employées :

- connaissances historiques : le IInd Empire confondu avec un improbable III^e Empire ; Ponce Pilate pris pour un empereur romain ; le tiers état confondu avec le tiers monde ;
- connaissances artistiques : Rubens pris pour un dramaturge ; Monet assimilé à un peintre romantique ; Van Gogh confondu avec Victor Hugo ;
- connaissances géographiques : l'île de Sainte-Hélène située en Méditerranée ; la ville d'Oran confondue avec la ville d'Orange ;
- connaissances philosophiques : l'ataraxie confondue avec la catharsis ; Claude Bernard pris pour Gaston Bachelard ; le « mythe de la caverne » confondu avec le « mythe de la caserne » (sic) ;
- connaissances mythologiques : trop de candidats méconnaissent les références mythologiques élémentaires et peinent à expliquer, par exemple, qui sont Œdipe, Orphée ou Thésée.

Lexique

Les meilleures prestations ont brillé par leur dynamisme et leur fluidité. Un nombre significatif de candidats a fait preuve d'une réelle aisance dans sa manière de s'exprimer : la qualité de l'élocution, comme la richesse du vocabulaire employé, ont été particulièrement appréciées.

On appelle cependant les candidats à éviter les confusions lexicales (par exemple, « isolation » / « isolement »), à ne pas inventer inconsidérément des mots nouveaux (*agglutissement, *affrosité, *décrépissement), à proscrire les accords hasardeux (une *soi-disante élite, des mouvements *principals, *un échappatoire) et à bannir les fautes de liaison. *Par ailleurs, les dictionnaires mis à disposition pendant la préparation doivent leur permettre de s'assurer des mots dont le sens leur paraît obscur ou incertain.*

Analyse

On invite les candidats à être plus sensibles aux effets d'écriture les plus saillants et à être attentifs aux spécificités génériques des textes proposés. Il est ainsi regrettable de ne pas remarquer l'absence de ponctuation dans un poème d'Apollinaire, de passer sous silence le choc des niveaux de langue dans un extrait de Céline ou de Yasmina Reza, de ne pas savourer la foisonnante inventivité lexicale d'une scène d'*Ubu Roi*, ou encore d'ignorer la dimension scénographique d'un texte théâtral (didascalies, distribution de la parole...).

Le vocabulaire de l'analyse littéraire n'est pas toujours bien maîtrisé. En la matière, les candidats doivent faire preuve de rigueur et de bon sens. Certains d'entre eux ont été amenés à confondre « polysyndète » et « polypote », « périphrase » et « paraphrase », « chiasme » et « parallélisme de construction », « vers » et « lignes », « strophes » et « paragraphes », « scène » et « pièce », « auteur » et « narrateur ». « Oxymore » est un terme masculin. *De manière générale, nous recommandons aux candidats d'éviter tout pédantisme de mauvais aloi : à quoi bon utiliser un terme savant si c'est pour l'employer de travers ?*

On ne peut que regretter que certains candidats soient restés hermétiques à l'ironie déployée par Roland Barthes dans l'une de ses *Mythologies*, à celle mise en œuvre par Gustave Flaubert dans un extrait de *L'Education sentimentale*, ou encore à l'humour de Nicolas Bouvier dans un extrait du *Poisson-Scorpion*. Quel dommage aussi de ne pas déceler la portée transgressive d'un texte d'Antonin Artaud, pourtant marqué par l'invective et la crudité des images. Et qu'espérer d'un commentaire qui ne percevrait pas la portée polémique d'un article incendiaire de Jules Barbey d'Aurevilly sur Émile Zola ?

Plus inquiétantes sont les surinterprétations qui ont conduit quelques candidats à de désastreux contresens. Tel candidat a cru que « la non-demande en mariage » de Georges Brassens était une déclaration d'amour adressée à sa ville natale de Sète. Tel autre, commentant « La Conscience » de Victor Hugo, a pensé voir dans Caïn une référence cryptée à Napoléon III. On ne saurait assez recommander aux candidats de fonder leurs analyses sur des références précises au texte et non sur de vagues extrapolations personnelles.

Cette année encore, d'excellentes prestations, remarquables de finesse et de justesse, ont été menées avec brio, obtenant la note maximale de 20. Un candidat a ainsi livré un commentaire très stimulant d'un texte de Michel Leiris sur la corrida, en le faisant d'ailleurs très subtilement entrer en résonance avec les réflexions de René Girard dans *La Violence et le Sacré* et celles d'Antonin Artaud dans *Le Théâtre et son double*. Un autre a proposé une lecture brillante d'un extrait de *La Crise de l'Esprit* de Paul Valéry. La sensibilité littéraire de ces candidats d'exception excède très largement le cadre de l'épreuve et fait tout simplement chaud au cœur.

Entretien

L'entretien qui suit l'exposé personnel doit rester un échange. Trois excès sont à proscrire : la réponse exagérément lapidaire ; la réponse excessivement longue et délayée ; la réponse hors-sujet qui fait fi de la question posée pour réciter un développement plaqué ou appris par cœur. Ces attitudes ne permettent guère de relancer le dialogue. Là encore, nous invitons les candidats à un juste équilibre en favorisant une réponse certes argumentée, mais aussi concise et précise que possible. Les meilleures prestations ont brillé par l'ouverture d'esprit et l'agilité intellectuelle dont elles témoignaient ainsi que par la pertinence des propositions apportées. Tel candidat se montre capable de mobiliser *Les Immémoriaux* de Victor Segalen ou les tableaux de Gauguin lorsque l'entretien porte sur le voyage. Tel autre développe un parallèle éclairant entre le *Voyage au bout de la nuit* et *La Comédie de Charleroi* de Pierre Drieu La Rochelle. Tel autre, enfin, après avoir commenté l'un des *Poèmes à Lou*, parvient à établir une analogie féconde entre le Poète et le Pélican déchirant ses entrailles, allégorie du sacrifice christique dans l'iconographie chrétienne.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Nous engageons les candidats à construire durant leurs deux années de classes préparatoires une culture ouverte et une pratique de l'oral qui leur permettront sans nul doute d'affronter cette épreuve appelée à jouer un rôle essentiel dans leur réussite, et dans laquelle, nous avons plaisir à le redire, d'excellents résultats ont été de nouveau obtenus lors de cette session 2019.

Liste des œuvres à partir desquelles les textes à commenter ont été choisis

Alphonse de Lamartine, *Méditations poétiques* (1820).
Honoré de Balzac, *Le Chef-d'œuvre inconnu* (1831).
Honoré de Balzac, *La Peau de chagrin* (1831).
Gustave Flaubert, *Correspondance*, lettre à Louise Colet (1853).
Victor Hugo, *Les Contemplations* (1856).
Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal* (1857).
Victor Hugo, *La Légende des siècles* (1859).
Charles Baudelaire, *Les Paradis artificiels* (1860).
Victor Hugo, *Proses philosophiques des années 1860-1865*.
George Sand, « Pourquoi les femmes à l'Académie ? » (1863).
Gustave Flaubert, *L'Education sentimentale* (1869).
Jean Richepin, *La Chanson des gueux* (1876).
Jules Barbey d'Aurevilly, article du *Constitutionnel* (1877).
Emile Zola, *Le Roman expérimental* (1880).
Guy de Maupassant, « L'homme de lettres », article du *Gaulois* (1882).
Alfred Jarry, *Ubu Roi* (1888).
Guillaume Apollinaire, *Poèmes à Lou* (1915).
Sidonie-Gabrielle Colette, article du *Flambeau* (1915).
Paul Valéry, *La Crise de l'Esprit* (1919).
Marcel Proust, *La Prisonnière* (1923).
Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit* (1932).
Louis-Ferdinand Céline, *Mort à crédit* (1936).
Antonin Artaud, *Le Théâtre et son double* (1938).
Michel Leiris, *L'Âge d'homme* (1939).
Henry de Montherlant, *La Reine morte* (1942).
Jean Anouilh, *Antigone* (1942).
Antonin Artaud, *Le Suicidé de la société* (1947).
Georges Bernanos, *La France contre les robots* (1947).
Raymond Queneau, *L'Instant fatal* (1948).
Marguerite Yourcenar, *Mémoires d'Hadrien* (1951).
Louis Aragon, *Le Roman inachevé* (1956).
Roland Barthes, *Mythologies* (1957).
Louis Aragon, *La Semaine sainte* (1958).
Jean Giono, *La Chasse au bonheur* (1959).
Alain Robbe-Grillet, *Pour un nouveau roman* (1963).
Jean-Paul Sartre, *Les Mots* (1964).
Georges Brassens, *Supplique pour être enterré à la plage de Sète* (1966).
Michel Tournier, *Vendredi ou les Limbes du Pacifique* (1967).
Nicolas Bouvier, *Le Poisson-scorpion* (1982).
Marguerite Duras, *La Douleur* (1985).
Jean-Luc Lagarce, *Juste la fin du monde* (1990).
Yasmina Reza, *Art* (1994).
Michel Houellebecq, *Les Particules élémentaires* (1998).
Antoine Compagnon, *La Littérature pour quoi faire ?* (2006).
Patrick Modiano, *Discours de réception du prix Nobel de littérature* (2014).

2) Épreuve de mathématiques

Coefficient 6

Explicitation de l'épreuve

L'épreuve consiste en une interrogation sur le programme des classes préparatoires aux grandes écoles de commerce de la voie EC option économique, première et deuxième année. Conformément à ce programme, l'épreuve peut inclure des questions d'algorithmique en utilisant le langage Scilab.

Le candidat dispose d'un temps de préparation de 30 minutes et d'un temps de passage de 25 minutes, ledit passage se déroulant au tableau.

Pour cette épreuve, les matériels suivants sont mis à disposition des candidats :

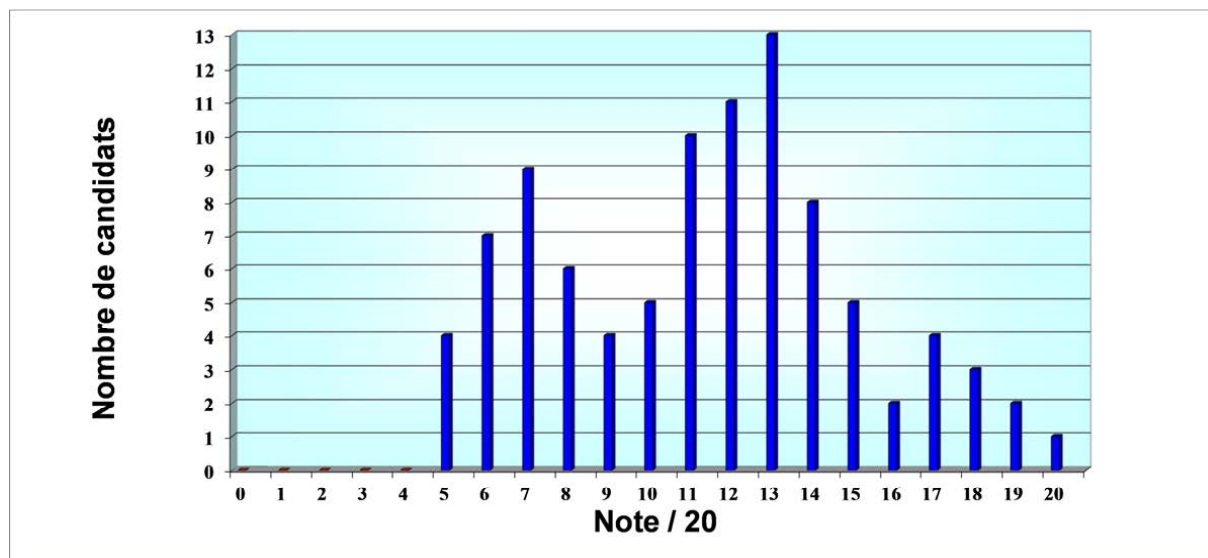
- un matériel informatique pour le temps de préparation, ainsi que pendant l'interrogation, équipé de logiciels libres appropriés, notamment « GéoGebra » et « Scilab » ;
- une calculatrice.

Une clé USB est disponible pour que le candidat puisse transporter ses programmes de la salle de préparation à celle où se déroule l'interrogation.

Rapport des examinateurs : Monsieur Stéphane CAPDEVIELLE et monsieur Sébastien HEMON

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : **94**
- Note maximale obtenue : **20 / 20**
- Note minimale obtenue : **05 / 20**
- Moyenne : **11,37 / 20**



Commentaires sur la session 2019

La préparation des candidats à cette épreuve est satisfaisante. Ceux-ci ont généralement bien compris les enjeux et le fonctionnement de cette épreuve, dont le but est d'évaluer les capacités orales et la réactivité. Le jury souligne d'ailleurs la courtoisie des candidats et les efforts fournis dans la présentation de leurs exposés.

Les candidats ont, en grande majorité, pris soin d'expliquer oralement leurs raisonnements. Cependant, cela a donné lieu en particulier à quelques écueils à éviter :

- certaines explications étaient trop longues. Des raisonnements triviaux (par exemple des simplifications immédiates) ont ainsi donné lieu à des explications bien trop longues, particulièrement lorsqu'il s'agit de l'élocution d'une expression mathématique, alors que l'écriture de celle-ci prend beaucoup moins de temps et est nettement plus claire ;
- comme l'an passé, on note une grande confusion dans les notions mathématiques utilisées. Beaucoup de candidats ont, au moins dans leurs explications orales, confondu probabilité et événement ou série et somme de celle-ci, par exemple. De telles explications ne veulent alors rien dire, bien que le jury puisse pressentir l'idée générale. De même, les quantificateurs ont souvent été omis, donnant lieu à des phrases comme « λ est valeur propre de f si $f(x) = \lambda x$ » ;
- certains candidats ont très peu utilisé le tableau, se contentant de donner des explications orales, parfois bien formulées mais insuffisantes. La bonne tenue de cette épreuve passe aussi par un bon équilibre entre celles-ci et l'usage du tableau.

Commentaires particuliers

- **Cours**
Généralement, les candidats ont su se repérer dans leurs cours pour repérer les notions essentielles à la résolution de leurs exercices. Néanmoins, la connaissance de ce cours gagnerait à être plus rigoureuse : les hypothèses des théorèmes sont parfois éludées, incomplètes ou imprécises, ainsi que les définitions. Étant donnée la durée de l'épreuve, il est compréhensible que les candidats cherchent à aller vite, quitte à passer sur certains détails, mais il faut tout de même être capable de donner des précisions lorsque le jury le demande.
- **Algèbre**
Il y a souvent eu des confusions entre les critères de diagonalisabilité d'une matrice ou d'un endomorphisme. Quelques candidats ont ainsi avancé qu'une matrice d'ordre n est diagonalisable si et seulement si elle admet n valeurs propres distinctes, mais se sont souvent repris après questions de l'examineur. Peu de candidats ont su donner la définition d'un endomorphisme ou d'une matrice diagonalisable. L'étude d'applications linéaires a cependant posé moins de problèmes que lors de la session précédente.
- **Analyse**
On peut remarquer cette année une difficulté de la part des candidats à mener à bien des calculs parfois longs, particulièrement en ce qui concerne les fonctions puissance. Le calcul, quand il est possible, de la somme de séries ou d'intégrales a généralement été bien fait, mais la convergence de celles-ci a souvent été passée sous silence ou mal traitée (peu de candidats pensent d'eux-mêmes à la convergence absolue pour l'étude

de la convergence de $\sum_{n \in \mathbb{N}} \frac{(-1)^n}{n^2+1}$, préférant une simili-disjonction de cas (n pair, n impair) souvent mal mise en place.

- **Probabilités**

On note une amélioration dans la reconnaissance et la manipulation de lois usuelles, et dans l'utilisation du théorème de transfert. La détermination de lois non usuelles, par exemple via l'étude ou la recherche d'une fonction de répartition, a parfois posé un problème, certains candidats étant persuadés qu'il fallait à tout prix retrouver une loi usuelle. Outre les problèmes d'étude de convergence précédemment cités, la recherche d'une espérance ou d'une variance n'a pas posé de problème majeur.

- **Algorithmique avec Scilab**

La plupart des sujets comportaient une ou deux questions d'algorithmique (toutefois jamais bloquantes pour la suite du sujet). Beaucoup de candidats ont abordé lesdites questions avec plus ou moins de succès. Les idées générales utilisées par les candidats ont la plupart du temps été correctes, mais leur mise en place manque de précision et a présenté plusieurs problèmes : utilisation de variables jamais affectées, boucles infinies, confusion entre les types de boucles. La notion et la syntaxe de fonction Scilab est assez peu connue des candidats, qui la confondent souvent avec celle de script. Enfin, peu de candidats ont utilisé la clé USB fournie et présenté un programme effectif.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Cette épreuve demande une préparation régulière tout au long des deux années de classe préparatoire.

- Le cours doit être parfaitement connu. À nouveau, le jury peut comprendre qu'un candidat souhaite gagner du temps en omettant quelques détails, mais cela ne doit pas être utilisé pour masquer une méconnaissance du cours.
- Savoir traiter un exercice est une chose, le présenter en est une autre. La principale difficulté de cette épreuve consiste à savoir faire les deux en même temps. Il faut donc s'entraîner à raisonner à voix haute et à bien formuler ses phrases en amont.
- Il faut absolument garder en tête que cette épreuve n'est pas une khôlle, mais une épreuve de concours. Le candidat a donc la main sur la façon dont il mène son exposé, il peut parfaitement ne pas traiter les questions dans l'ordre, quitte à admettre certains résultats (bien que l'examineur garde évidemment le droit de poser des questions supplémentaires le cas échéant). Les candidats doivent éviter de demander systématiquement à l'examineur si ce qu'ils viennent de faire est correct ou non. En cas d'erreur, le jury n'hésite pas à attirer l'attention du candidat, par exemple via l'étude d'un contre-exemple simple, sur un point particulier pour amener celui-ci à se corriger.

emples de sujets

Sujet 1

Exercice 1 :

Etudier la convergence de l'intégrale

$$\int_1^{+\infty} \frac{e^{\frac{1}{x}} - 1}{\ln\left(1 + \frac{1}{\sqrt{x}}\right)} dx$$

Exercice 2 :

On considère les espaces vectoriels S_3 et A_3 définis respectivement par : $S_3 = \{A \in M_3(\mathbb{R}), {}^tA = A\}$ et $A_3 = \{A \in M_3(\mathbb{R}), {}^tA = -A\}$ où tA désigne la transposée de la matrice A .

1. Expliciter les ensembles S_3 et A_3 , et en donner la dimension.

On considère maintenant l'endomorphisme

$$\begin{aligned} \phi &: M_3(\mathbb{R}) \rightarrow M_3(\mathbb{R}) \\ M &\mapsto 2M + {}^tM \end{aligned}$$

2. Soit $M \in S_3$. Déterminer $\phi(M)$. Faire de même pour $M \in A_3$.
3. Montrer que l'endomorphisme ϕ est diagonalisable.
- 4.

- a. Montrer que, pour tout $n \in \mathbb{N}$, il existe deux réels a_n et b_n tels que pour tout $M \in M_3(\mathbb{R})$:

$$\phi^n(M) = a_n M + b_n {}^tM$$

et déterminer, pour tout $n \in \mathbb{N}$, des relations entre a_{n+1} , b_{n+1} , a_n et b_n .

- b. Déterminer, pour tout $n \in \mathbb{N}$, a_n et b_n en fonction de n . On pourra étudier les suites $(a_n + b_n)_{n \in \mathbb{N}}$ et $(a_n - b_n)_{n \in \mathbb{N}}$.

Sujet 2

Exercice 1 :

1. Énoncer le théorème du rang.
2. Étudier la surjectivité de l'application

$$\begin{aligned} f &: \mathbb{R}^2 \rightarrow \mathbb{R}^3 \\ (x, y) &\mapsto (x + y, x + 2y, x + 3y) \end{aligned}$$

Exercice 2 :

On considère la fonction

$$\begin{aligned} F &: \mathbb{R} \rightarrow \mathbb{R} \\ x &\mapsto \begin{cases} 0 & \text{si } x < 1 \\ 1 - \left(\frac{1}{\ln(2)} \ln\left(1 + \frac{1}{x^2}\right)\right)^2 & \text{si } x \geq 1 \end{cases} \end{aligned}$$

1. Montrer que F est la fonction de répartition d'une variable aléatoire à densité X , et que la fonction

$$\begin{aligned} f &: \mathbb{R} \rightarrow \mathbb{R} \\ x &\mapsto \begin{cases} 0 & \text{si } x < 1 \\ \frac{4}{\ln(2)^2} \times \frac{1}{x(x^2 + 1)} \times \ln\left(1 + \frac{1}{x^2}\right) & \text{si } x \geq 1 \end{cases} \end{aligned}$$

est une densité pour X .

2. Montrer que X admet une espérance et une variance.
3. Pour tout $x \in [1; +\infty[$, on pose $\phi(x) = F(x)$. Montrer que ϕ est une bijection croissante de $[1; +\infty[$ vers $[0; 1[$ et déterminer sa réciproque.
4. Soit U une variable aléatoire suivant une loi uniforme sur $[0; 1[$ et $Z = \phi^{-1}(U)$. Montrer que Z et X ont même loi.
5. En déduire une fonction Scilab d'entête $X()$ renvoyant une simulation de X .

Sujet 3

Exercice 1 :

Soit X une variable aléatoire suivant une loi normale centrée réduite, et $Y = 2X - 3$. Donner la loi de Y , son espérance et sa variance.

Exercice 2 :

Pour tout $n \in \mathbb{N}$, on considère l'intégrale

$$I_n = \int_0^1 \frac{t^n}{1+t} dt$$

1. Calculer I_0 et I_1 .
2. Étudier le sens de variation de la suite $(I_n)_{n \in \mathbb{N}}$.
3.
 - a. Montrer : $\forall n \in \mathbb{N}, I_{n+1} + I_n = \frac{1}{n+1}$.
 - b. Etablir : $\forall n \in \mathbb{N}, \frac{1}{2(n+1)} \leq I_n \leq \frac{1}{2n}$.
 - c. En déduire un équivalent de I_n lorsque n tend vers $+\infty$.
4. Montrer :

$$\forall n \in \mathbb{N}^*, I_0 = - \sum_{k=1}^n \frac{(-1)^k}{k} + (-1)^n I_n$$

5. Prouver la convergence et donner la somme de la série $\sum \frac{(-1)^n}{n}$.
6. En déduire un programme Scilab donnant une approximation à 10^{-6} près de $\ln(2)$.

3) Épreuve d'économie, sociologie et histoire du monde contemporain (ESHMC)

Coefficient 12

Explicitation de l'épreuve

L'épreuve d'économie, sociologie et histoire du monde contemporain consiste :

- à exposer oralement la réponse à une question tirée au sort et portant sur l'un des thèmes inscrits au programme des classes préparatoires de première et de seconde année, voie économique et commerciale, option économique ;
- puis, dans le cadre d'un entretien, à répondre aux questions de l'examinateur portant sur l'exposé ou sur l'acquisition d'instruments d'analyse et de certaines clés indispensables à la compréhension du monde contemporain.

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer la maîtrise par les candidats des principaux concepts, mécanismes et modèles de l'analyse économique, des éléments de base, méthodes et démarches de la sociologie, ainsi que leur capacité à mobiliser et mettre en perspective de façon pertinente les principaux phénomènes économiques et sociaux depuis le début du 19^e siècle.

Les candidats doivent être capables d'expliquer les faits économiques et sociaux par l'analyse ou éclairer l'analyse par les faits ainsi que de mener une réflexion approfondie sur des questions du monde contemporain.

L'épreuve consiste ainsi dans un premier temps en un exposé oral d'une dizaine de minutes, apportant une réponse à une question tirée au sort et portant sur l'un des thèmes inscrits au programme des deux années de classes préparatoires.

Dans un second temps, le candidat est invité à répondre, dans le cadre d'un entretien, aux questions de l'examinateur portant sur l'exposé ou sur l'acquisition d'instruments d'analyse et de certaines clés indispensables à la compréhension du monde contemporain.

Rapport de l'examinateur : Monsieur Vincent BAROU

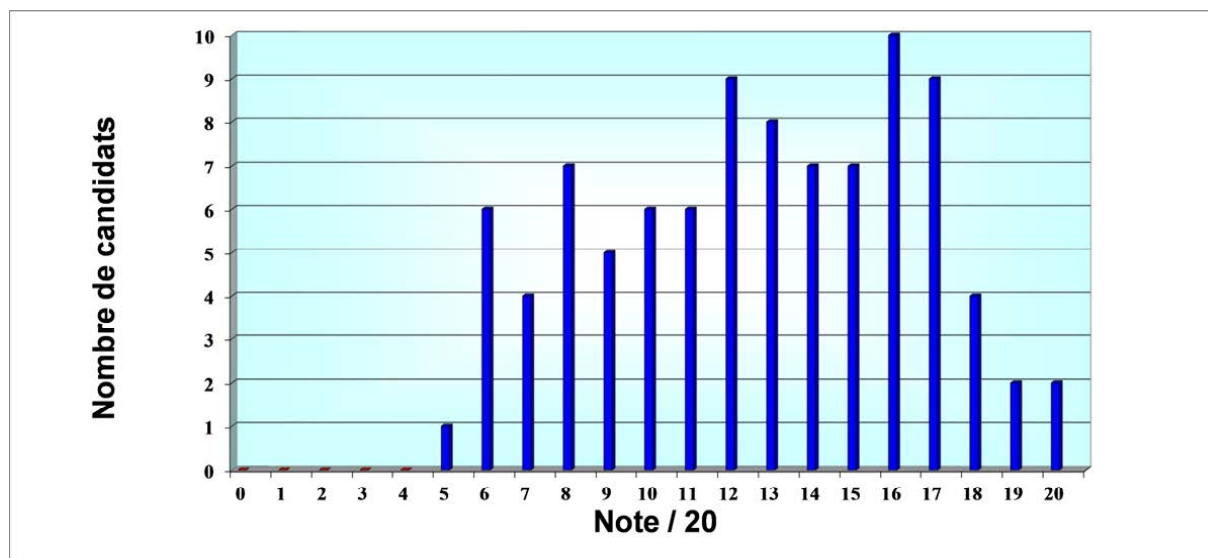
Répartition des notes

-Nombre de candidats interrogés : **93**

-Note maximale obtenue : **20 / 20**

-Note minimale obtenue : **05 /20**

-Moyenne : **12,62 / 20**



Commentaires sur la session 2019

L'épreuve d'ESHMC consiste à proposer oralement après un temps de préparation de 30 minutes, une **démonstration construite** de 10 à 15 minutes portant sur un sujet conçu dans le cadre du programme, ce dernier étant articulé en quatre modules : « *Les fondements de l'économie et de la sociologie* », « *Croissance et développement du XIX^e siècle à nos jours* », « *La mondialisation économique et financière* », « *Déséquilibres, régulation et action publique* ». Ces modules sont eux-mêmes structurés en différents items. Les sujets proposés aux candidats portent donc sur **l'ensemble du programme d'ESHMC des deux années de classe préparatoire ECE**.

Lors de l'entretien suivant l'exposé du candidat, différentes questions sont posées portant sur certains aspects de l'argumentation proposée, sur la ou les parties du programme sur lesquelles porte le sujet et sur d'autres parties du programme d'ESHMC.

Un tableau est à la disposition des candidats.

Les résultats de l'épreuve sont globalement satisfaisants (moyenne de 12,62 avec un écart-type de 3,86). La plupart des étudiants a préparé de manière sérieuse et efficace cette épreuve. Certaines prestations sont de haut voire de très haut niveau (plus d'une note sur 3 s'échelonne de 15 à 20). La hausse du nombre de candidats interrogés ne s'est pas traduite par une baisse de la moyenne, bien au contraire. Il y a cette année une proportion encore plus importante de candidats très bien préparés.

Cependant, près d'un étudiant sur quatre a obtenu une note inférieure à 10, ce qui est plus que l'année dernière. Cela témoigne le plus souvent d'un manque de maîtrise des connaissances du programme ne permettant pas de mener une réflexion argumentée et de répondre finalement à la problématique.

Les exigences formelles consistant à présenter un exposé à partir d'une introduction, d'un développement structuré en deux ou trois parties elles-mêmes divisées en sous-parties et d'une conclusion sont globalement satisfaites. La règle de temps a été respectée pour la très grande majorité des candidats. Une minorité a cependant présenté un exposé d'une durée inférieure à 10 minutes, qui s'est le plus souvent accompagné d'une prestation globale de faible qualité. La qualité de l'expression orale est globalement satisfaisante.

Un certain nombre de conditions doit être rempli afin de réussir au mieux l'épreuve.

Les termes importants du sujet doivent être définis précisément en introduction de manière à cadrer au mieux le développement qui suit. Certains candidats omettent cette étape, qui pourtant est capitale. La **mise en perspective historique** est aussi nécessaire dans l'introduction, même pour des sujets *a priori* orientés vers des problèmes plus contemporains. Ces deux conditions sont nécessaires pour **faire émerger les principaux enjeux du sujet et proposer une problématique**. Un simple rappel du sujet en l'état, lorsque celui-ci est posé sous forme interrogative, ne peut donc suffire. Enfin, il est utile de rappeler qu'il est nécessaire de **lire le sujet dans sa totalité** et de tenir compte de tous les termes qu'il contient afin d'opérer un cadrage adéquat de la question et d'éviter les hors-sujets.

Le développement doit mobiliser des connaissances de manière structurée. **Ce ne sont pas les connaissances du candidat qui doivent guider son exposé mais la problématique présentée en introduction qui doit guider le choix des connaissances à mobiliser**. Énoncer le contenu de fiches de cours apprises plus ou moins par cœur ne peut être acceptable. Cela conduit le plus souvent à un « effet catalogue » dans lequel les arguments se suivent sans forcément de liens entre eux ni avec la problématique. Il s'agit d'une épreuve de réflexion et non de récitation.

On notera que certains exposés se réduisent à une longue liste d'auteurs et de références théoriques, et manquent par conséquent d'approfondissement des arguments et d'explicitation des mécanismes. Il semble nécessaire de rappeler qu'un exposé bien construit implique un **aller-retour entre théories et faits** dans chacune des parties. De plus, on peut regretter que certains exposés se limitent à des références et des débats datés qui ne sont plus toujours pertinents aujourd'hui. Le débat opposant « classiques » et « keynésiens », par exemple, ne permet souvent d'éclairer que de manière partielle les problématiques économiques actuelles. Il est donc utile de connaître les principaux développements récents de la science.

Enfin, certains candidats ont utilisé opportunément des éléments du cours d'économie approfondie pour alimenter leur argumentation. Lorsque les candidats ont été amenés à réaliser des graphiques au tableau, quand le sujet s'y prêtait, cela a été globalement réussi. On peut regretter cependant que certains tracent les axes puis les courbes avant de réfléchir longuement aux variables à noter sur les axes. Cela dénote souvent d'un manque de compréhension des mécanismes.

La conclusion est malheureusement souvent bâclée. Rappelons qu'elle doit permettre une **synthèse des principaux arguments** mobilisés dans le développement mais ne peut s'y réduire. **Une réponse à la problématique est attendue**. Certains étudiants l'oublient. Une ouverture est bienvenue.

Tous les mécanismes et concepts évoqués par le candidat lors de sa présentation peuvent faire l'objet de demande de précisions lors de l'entretien. On note parfois à cette occasion l'absence de compréhension de concepts ou mécanismes de base.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

L'épreuve d'ESHMC repose sur un programme conséquent étudié tout au long des deux années de classe préparatoire. L'apprentissage du cours ne peut donc se faire que régulièrement. Il doit permettre d'approfondir progressivement certaines questions et de faire le lien entre différents items du programme afin de donner du sens aux connaissances. Les éléments théoriques doivent être systématiquement mis en relation avec les faits. Afin de présenter des définitions justes et complètes, et d'utiliser un vocabulaire approprié et précis, il

est vivement conseillé aux étudiants de travailler sur des dictionnaires adéquats dès la première année. Il sera aussi bénéfique aux étudiants de connaître les ordres de grandeur de variables utilisées couramment en ESHMC telles que, par exemple, le taux de chômage, la croissance économique ou le taux de pauvreté. Un suivi régulier de l'actualité est aussi utile.

Exemples de sujet

- Faut-il supprimer l'Organisation mondiale du commerce ?
- La fin de l'État-providence est-elle inéluctable dans les pays développés ?
- « La croissance économique restera une question très importante au cours du siècle à venir : il s'agit de l'instrument le plus puissant pour réduire la pauvreté et les inégalités mondiales (mais aussi pour réduire les inégalités au niveau national). » Vous commenterez cette citation de Branko Milanović (2018).
- La classe moyenne peut-elle disparaître dans les pays développés ?
- Les règles de politique budgétaire sont-elles utiles ?
- La compétitivité d'une entreprise ne dépend-elle que de ses propres choix ?

4) Épreuve d'économie approfondie

Coefficient 6

Explicitation de l'épreuve

L'épreuve consiste en une interrogation permettant la vérification de l'assimilation des fondements de l'analyse économique.

Elle peut comporter de courts exercices pratiques. Elle porte sur le programme des classes préparatoires de première et de seconde année, voie économique.

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer la maîtrise par les candidats des modes de raisonnement et des concepts microéconomiques et macroéconomiques ainsi que des principes essentiels de la comptabilité nationale.

Au-delà de la résolution technique des exercices, les candidats doivent être capables d'expliquer de façon rigoureuse les raisonnements et concepts mobilisés.

Rapport de l'examinateur : Monsieur Xavier ENSELME

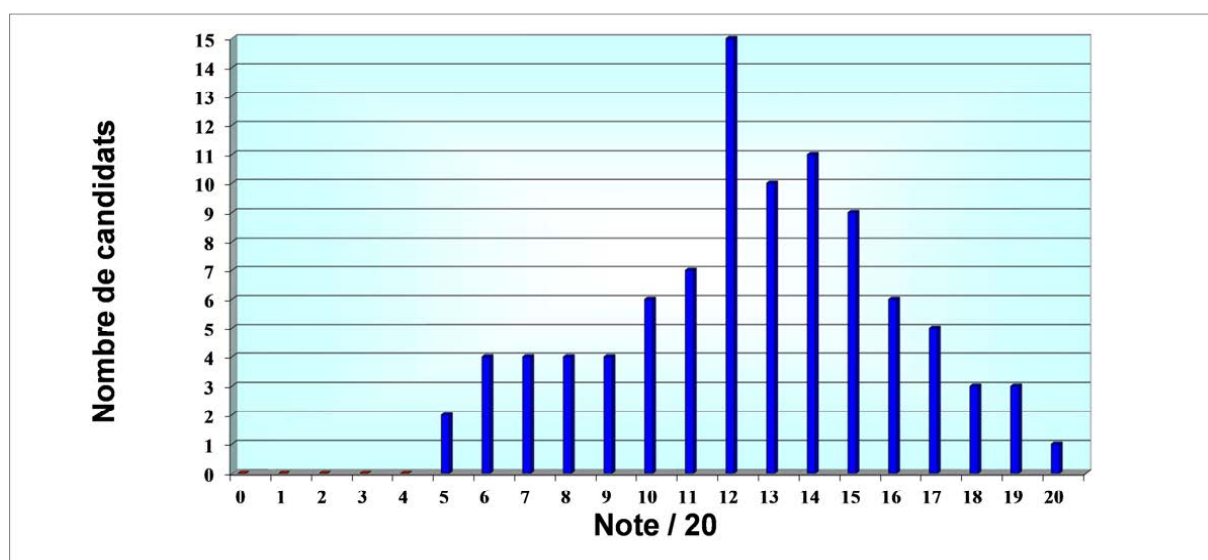
Répartition des notes

-Nombre de candidats interrogés : **94**

-Note maximale obtenue : **20 / 20**

-Note minimale obtenue : **05 / 20**

-Moyenne : **12,53 / 20**



Commentaires sur la session 2019

L'épreuve d'économie approfondie a pour objectif de vérifier que les candidats maîtrisent les rudiments de l'analyse économique, tels qu'ils sont prévus dans les programmes d'économie approfondie en première et deuxième année de CPGE voie économique. On n'attend pas des candidats qu'ils proposent des développements sur l'histoire de la pensée économique, réservés à l'interrogation d'ESHMC ; néanmoins une connaissance élémentaire de la chronologie aiderait à saisir des enjeux posés par certains sujets, en particulier en macroéconomie où la pluralité des paradigmes est persistante (dépassements, prolongements

et ruptures). En revanche, on attend des candidats qu'ils maîtrisent les définitions précises, les concepts et les modèles essentiels de l'analyse économique. L'épreuve ne saurait se résumer en une résolution technique d'exercices car les candidats doivent savoir expliciter les raisonnements, démontrer les théorèmes qu'ils mobilisent et apprécier la portée de leurs résultats (il est tout à fait acceptable de signaler que la résolution à laquelle on aboutit n'est pas cohérente avec les enseignements d'un modèle). Les exercices ne peuvent être résolus sans recourir à des outils mathématiques simples : fonction à deux variables, dérivations, fonction puissance, logarithmes, système d'équation, coefficient directeur et ordonnée à l'origine principalement. Cependant le niveau exigé dans les exercices est calibré pour ne jamais constituer un obstacle pour le candidat qui a travaillé avec régularité.

Les candidats disposent de 30 minutes de préparation. Le temps de restitution (25 minutes) est consacré à la présentation par le candidat de sa démarche et des résultats obtenus. Chaque sujet comporte toujours deux parties:

- un exercice impliquant une résolution numérique ;
- une question théorique demandant la réalisation d'un graphique ou bien l'explicitation d'un graphique proposé dans l'énoncé. Le support de cette partie peut être un court texte issu de la presse économique, un essai non technique ou bien un tableau statistique.

Les candidats doivent spontanément définir les termes économiques mobilisés et s'attendre à présenter les hypothèses des modèles qui leur servent à résoudre des problèmes relatifs à l'équilibre macroéconomique ou à la décision des agents. Systématiquement les sujets comprennent une partie de microéconomie et une partie de macroéconomie (ou comptabilité nationale).

S'agissant d'un oral, il est demandé au candidat de réagir aux questions posées qui ont pour objectif de lui faire préciser une notion ou d'indiquer une résolution pertinente de l'exercice proposé (quand la solution avancée est fautive). Comme il s'agit moins d'une habileté mathématique que d'un raisonnement économique, l'évaluation porte plus sur la cohérence du raisonnement que sur les applications numériques. En cas d'erreur, les solutions sont données au candidat afin qu'il puisse poursuivre son raisonnement à la question suivante.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le raisonnement économique qui est évalué au cours de cette épreuve mobilise quatre compétences fondamentales que l'on illustrera à l'aide d'exemples.

- Pour comprendre les énoncés et être capable de répondre aux questions il faut s'appuyer sur un vocabulaire économique précis. A cet égard, on peut être surpris que de nombreux candidats hésitent sur des définitions, ce qui nuit à l'argumentation. Il est impératif de distinguer réel et nominal, brut et net, rendement d'échelle et rendement factoriel, équilibre de Nash et équilibre pareto-optimal, fonction de production et fonction de coût, anticipation adaptative et adaptation rationnelle, bénéfice et recette, effet prix et effet revenu, PIB effectif et PIB potentiel. L'usage régulier d'un dictionnaire de sciences économiques est indispensable afin de pouvoir cerner rapidement durant la préparation quels sont les axes de réflexion à privilégier, quel modèle est adapté aux questions posées...

- La capacité à démontrer des théorèmes simples ou des règles permettant de résoudre les exercices. Malgré les indications des rapports précédents, le recours à des « formules » pénalise la crédibilité des candidats. Ces « formules incantatoires » sont systématiquement débusquées et les candidats ont dû expliquer le sens économique de résultats appris par cœur

et appliqués sans jugement. Parmi les points à préciser figurent l'égalisation du TMS et du rapport des prix (consommateur/producteur), l'égalité emplois/ressources, le multiplicateur (il n'est pas toujours égal à $1/(1-c)$), les rendements. Dans ce dernier cas, il n'est pas possible d'accepter une réponse qui consiste à additionner des exposants d'une fonction Cobb-Douglas. Une démonstration et une explication économique sont indispensables. De la même manière, la plupart des candidats ne semblent pas connaître le lien entre les TMS et les hypothèses relatives à la rationalité de l'agent et n'ont retenu qu'une approche très fruste de l'*homo economicus*.

- Concernant les mécanismes économiques, le jury attend une cohérence dans la démonstration à partir d'hypothèses explicitées. De très nets progrès ont été accomplis, en particulier pour le modèle OA/DA. Les ressorts de la courbe BP restent néanmoins ignorés. Plus largement l'inclusion d'un secteur externe dans les modèles pose problème aux candidats, alors même que la mondialisation est au programme d'ESHMC2 et qu'elle fournit maintes illustrations des problèmes posés (taux de change au certain / à l'incertain, équilibre de la balance des paiements, flux de capitaux).
- Enfin, les candidats sont systématiquement invités à illustrer leur raisonnement par un graphique qui permet de visualiser des mécanismes (par exemple les effets de revenu et de substitution), de comparer des équilibres statiques (macroéconomie) et de comparer des hypothèses relatives au comportement des agents (forme de la courbe de Phillips selon les anticipations des agents).

Ces attentes primordiales respectées, les meilleures notes ont été attribuées à des candidats disposant de deux qualités supplémentaires :

- la connaissance des enjeux économiques et des ordres de grandeur des grandes économies de l'OCDE qui permet de comprendre l'intérêt de la modélisation des comportements économiques et des politiques publiques structurelles (politique du logement, politique de l'emploi, politique sociale, incitations) ;
- la capacité à suggérer une mise en perspective (par exemple en expliquant comment la théorie keynésienne a été réinterprétée après la Seconde Guerre mondiale) et à prolonger l'exercice par un questionnement méthodologique (en interrogeant le statut des variables du modèle, par exemple).

La session 2019 a confirmé qu'avec une préparation adéquate l'épreuve d'économie approfondie peut être abordée sereinement. On peut louer la probité des candidats et leur volonté manifeste de réussir le concours d'entrée à l'ESM. La motivation est la clef de leur réussite.

Exemples de sujet

En mobilisant quelques exemples, on voudrait illustrer les attendus.

Tableau de répartition des exercices

Microéconomie	La rationalité des agents économiques	3
	Le consommateur (équilibres et élasticités)	9
	Le producteur (coûts et production)	12
	Equilibre du marché et concurrence	7

	Concurrence imparfaite	12
	Asymétrie d'information	2
	Marché du travail	2
Macroéconomie	Modèle Hicks-Hansen	6
	Modèle de Samuelson	10
	Modèle Mundell-Fleming	4
	Modèle OA/DA	4
	Ecart de production et chocs	4
	Fonction de consommation	4
	Taux d'intérêt	1
	Accélérateur	1
	Encaisses réelles	1
	Comptabilité nationale	4
	NMK et NMC	10

1 | L'équilibre du consommateur

Un consommateur a le choix entre deux biens X et Y. Sa fonction d'utilité est :

$$U(x,y) = 4x^{0,5} + y$$

où x et y représentent les quantités consommées de bien X et Y respectivement.

a | Déterminer l'équation de la courbe d'utilité associée à un niveau d'utilité $U_0 = a$ avec a paramètre strictement positif.

Dans le plan (x,y) les courbes d'utilité sont de la forme

$$a = 4x^{0,5} + y$$

$$y = a - 4x^{0,5}$$

La fonction d'utilité est représentée par des courbes décroissantes.

b | Supposons que le prix du bien X soit de 2 et celui du bien Y de 1. Le revenu du consommateur s'élève à 24. Trouver l'équation de la droite de budget du consommateur.

L'équation de la droite de budget est de la forme

$$R = xp_x + yp_y$$

$$24 = 2x + y$$

Dans le plan (x,y):

$$y = 24 - 2x$$

Equation de droite affine. La droite est décroissante.

c | Déterminer l'équilibre du consommateur.

Le consommateur cherche à résoudre le programme

Max $U(x,y)$ [maximisation de l'utilité : se trouver sur la courbe d'indifférence la plus éloignée de l'origine]

Sous contrainte de revenu [rester dans l'espace des choix possibles compte tenu de la contrainte budgétaire]

Soit,

$$\begin{aligned} \text{Max } & 4x^{0,5} + y \\ \text{s/c } & 24 = 2x + y \end{aligned}$$

Formellement il s'agit de chercher la courbe d'indifférence la plus élevée, tout en se situant sur la droite de budget. Le point qui correspond à cette double exigence est l'équilibre du consommateur. En ce point la courbe d'indifférence est tangente à la droite de budget, de sorte que le coefficient directeur de la courbe d'indifférence (i.e. le taux marginal de substitution) est égal au coefficient directeur de la droite de budget (i.e. le rapport des prix). Formellement, à l'équilibre,

$$TMS_{Y/X} = p_X/p_Y$$

Or le TMS est le rapport des utilités marginales,

$$TMS_{Y/X} = U_{mx} / U_{my}$$

$$U_{mx} = 2x^{-0,5}$$

$$U_{my} = 1$$

$$\text{D'où } TMS_{X/Y} = 2x^{0,5}$$

A l'équilibre on a

$$2x^{-0,5} = 2$$

$$x^{-0,5} = 1$$

$$x^* = 1$$

En reportant dans la contrainte budgétaire on trouve

$$24 = 2 + y$$

$$\text{D'où } y^* = 22$$

Le panier de bien qui maximise l'utilité vaut (1;22). A ce panier correspond un niveau d'utilité de $U(1;22) = 4 + 22 = 26$.

d | En supposant que les prix n'ont pas varié mais que le revenu du consommateur ait augmenté de 24 à 34, déterminer l'équation de la nouvelle droite de budget et le nouvel équilibre du consommateur.

La nouvelle contrainte budgétaire s'écrit

$$34 = 2x + y$$

En reprenant la méthode précédente on trouve

$$x^* = 1$$

$$y^* = 32$$

$$U(1;32) = 36.$$

2 | Le duopole

Sur un marché deux entreprises distinctes, indicées 1 et 2, sont en situation de duopole. La demande inverse du marché s'écrit

$$P = 100 - Q$$

$$\text{avec } Q = q_1 + q_2$$

Q est la demande totale du marché et q_i , $i = 1, 2$ est la production de chacune des entreprises.

Les fonctions de coût total (CT) des entreprises sont identiques et sont de la forme

$$CT_i(q_i) = 2q_i, \quad i = 1, 2$$

Les entreprises cherchent à déterminer leur niveau de production optimal, en fonction de la production de l'entreprise concurrente.

- A. Ecrire la fonction de profit (Π_i , $i = 1,2$) de chaque firme en remarquant que le profit d'une entreprise dépend à la fois de son niveau de production et des quantités produites par l'entreprise concurrente.

Le profit correspond à la différence entre la recette totale et le coût total.

$$\Pi_i = RT_i(q_i) - CT_i(q_i)$$

$$\Pi_i = [100 - Q]q_i - 2q_i$$

$$\Pi_i = [100 - (q_1 + q_2)]q_i - 2q_i \quad [1]$$

$$i = 1,2$$

- B. A quel type de duopole correspond cette structure de marché ?

Lorsque chaque entreprise cherche à maximiser son profit en considérant que le niveau de production du concurrent est une donnée, la solution s'apparente à un duopole de Cournot.

- C. Sachant que l'entreprise cherche à maximiser son profit, trouver la fonction de réaction de chaque entreprise (indice: maximisez la fonction de profit).

Le profit est maximal lorsque

$$\partial \Pi_1 / \partial q_1 = 0$$

$$100 - 2q_1 - q_2 - 2 = 0$$

$$q_1^* = 49 - q_2/2$$

q_1^ est la fonction de réaction de l'entreprise 1. Cette fonction indique les quantités à produire pour 1, compte tenu des quantités produites par l'entreprise concurrente (q_2).*

En procédant de manière identique on trouve la fonction de réaction de l'entreprise 2:

$$q_2^* = 49 - q_1/2.$$

- D. En formant un système, déterminez les quantités produites par chaque entreprise et les profits à l'équilibre.

Le système est formé de la réunion des deux fonctions de réaction:

$$q_1^* = 49 - q_2/2 \quad [2]$$

$$q_2^* = 49 - q_1/2 \quad [3]$$

La résolution de ce système revient à trouver un équilibre de Nash (équilibre résultant de la conjonction des meilleures réponses des entreprises).

$$q_1^* = 49 - [49 - q_1^*/2]/2$$

$$q_1^* = 49 - 49/2 - q_1^*/4$$

$$3/4 q_1^* = (2 \times 49 - 49)/2$$

$$q_1^* = 98/3$$

$$q_1^* \approx 32,7$$

En remplaçant dans [3] on trouve

$$q_2^* = 98/3$$

Pour trouver le profit de l'entreprise 1 on utilise la relation [1]

$$\Pi_1 = [100 - (196/3)][98/3] - 2 \times (98/3)$$

$$\Pi_1 = (104/3)(98/3) - 2(98/3)$$

$$\Pi_1 = (98/3)(104/3 - 2)$$

$$\Pi_1 = (98/3)^2$$

$$\Pi_1 \approx 1\,067$$

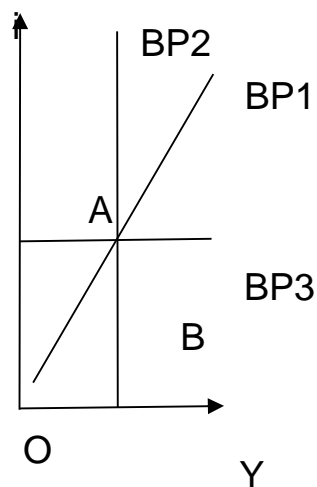
[Les candidats se contenteront de donner les résultats sous forme de fractions].

- E. Que remarquez-vous ?

Le marché est partagé à égalité et les profits des entreprises sont symétriques. Cela s'explique par la nature des fonctions de coût: elles sont identiques.

3 | L'équilibre macroéconomique en économie ouverte

Le graphique suivant illustre la courbe BP dans le plan (Y,i).



a | Que représente la courbe BP dans le modèle IS-LM-BP?

Le modèle de référence est celui de Mundell-Fleming: équilibre de court terme en économie ouverte; il complète le modèle de la synthèse (Hicks-Hansen) en introduisant un secteur externe. La courbe BP représente l'ensemble des points d'équilibre tels que la balance des paiements est à l'équilibre:

$$BP = BTC(Y,e) + BK(i) = 0$$

où BTC est la balance des transactions courantes et BK est la balance des capitaux, avec Y, revenu national, e, taux de change et i, taux d'intérêt national.

b | On s'intéresse à la courbe BP1. A quelle situation économique correspond le point A ? Pourquoi n'est-elle pas stable ?

Le point A est situé au-dessus de la courbe BP. Il correspond à un déséquilibre externe, avec une balance des paiements excédentaire. Il est souhaitable que la banque centrale intervienne, si elle a opté pour les changes fixes, de manière à éviter que l'excédent de la BP ne se traduise par une appréciation de la monnaie nationale contre devise. En réduisant les taux d'intérêt de référence pour la politique monétaire, la banque centrale influe négativement sur la rentabilité des capitaux placés en monnaie nationale, ce qui provoque des sorties de capitaux. La dégradation du solde de BK aide à retrouver l'équilibre externe. En changes flexibles, la banque centrale laisse le taux de change s'apprécier sur le marché des changes, ce qui pénalise les exportations de biens et services. Dans ce cas, la dégradation du solde de la BTC conduit à un retour à l'équilibre.

c | Même question pour B.

Le point B fait référence à un déséquilibre de la balance des paiements: au point B la balance est déficitaire. Symétriquement à ce qui vient d'être dit, il faut que les autorités en charge de la politique de change laissent se déprécier la monnaie nationale pour retrouver des marges de compétitivité (cas des changes flottants) ou bien qu'elles rehaussent les taux d'intérêt nationaux (changes fixes).

d | A quelles conditions BP peut être verticale (BP2) ou horizontale (BP3) ? Quelle forme de BP vous paraît la plus plausible pour les pays de l'OCDE ?

La courbe BP est horizontale (BP3) dans le cas où les marchés d'actifs financiers sont parfaitement intégrés à l'échelle internationale. Concrètement cela signifie qu'il existe un seul taux d'intérêt mondial, réduisant drastiquement les marges de manœuvre des autorités monétaires nationales: à la limite le taux d'intérêt est exogène. Les pays de l'OCDE connaissent depuis le début des années 80 un mouvement de globalisation financière qui tend à rapprocher la situation des marchés d'actifs les plus profonds d'une telle convergence (une fois pris en compte la prime de risque spécifique). Néanmoins le paradoxe Feldstein-Horioka amène à relativiser cette évolution.

La courbe BP est verticale (BP2) dans le cas où les marchés de change sont complètement déconnectés des évolutions internationales, soit que les autorités monétaires aient instauré un contrôle des changes drastique, soit que coûts de transaction soient dissuasifs (en cas de taxe sur les transactions internationales par exemple). Dans les pays avancés, cette situation a prévalu à partir des accords de Bretton Woods (1944) (changes fixes mais restriction de la liberté des mouvements de capitaux à court terme) avant de s'assouplir progressivement.

4 | La productivité



- Définir la productivité du travail et la productivité multifactorielle.
- Dans le cas d'une fonction de Cobb-Douglas donnez l'expression de la productivité du travail.

Une fonction de Cobb-Douglas très fréquente est de la forme

$$Y(K,L) = K^\alpha L^{1-\alpha}, \text{ avec } 0 < \alpha < 1 \text{ et } L: \text{ quantités de travail}$$

Productivité du travail: Y/L

$$Y/L = K^\alpha L^{-\alpha}$$

- Que constatez-vous à la lecture du graphique ?
- Comment expliquer les phénomènes constatés ?

Remarques générales valant pour les épreuves de langue

Les épreuves de langues vivantes obligatoires portent sur l'anglais (LVA) et sur la langue choisie par le candidat en deuxième langue à l'écrit (LVB).

L'épreuve facultative de langue porte sur une troisième langue, différente de celles des deux épreuves de langue précédentes, choisie parmi :

- l'allemand, l'arabe moderne, le chinois, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe ou bien encore
- le grec ancien ou le latin.

Pour cette épreuve, seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission et sont affectés du coefficient 4.

Remarques générales valant pour les épreuves de première et deuxième langue vivante

Les épreuves de première et deuxième langue vivante consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel), suivi d'un entretien autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le niveau souhaité correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois à B1 ;
- pour les autres langues vivantes, à B2.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

La durée totale de l'épreuve proprement dite n'excède pas 25 minutes :

- le candidat dispose de quinze minutes pour présenter un compte-rendu du document et un commentaire en tenant compte de la spécificité de l'aire linguistique concernée. Le respect de cette consigne est important : si le candidat s'arrête nettement avant quinze minutes ou s'il déborde nettement cette durée, sa note s'en ressent ;
- cette présentation est suivie d'un entretien, dont la durée est de dix minutes.

5) Épreuve d'anglais

Coefficient 6

Explicitation de l'épreuve

Le support remis au candidat peut être un document écrit, visuel ou numérique (vidéo ou audio).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être comprise entre 700 et 1 000 mots.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 5 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 2 minutes et 30 secondes.

Le candidat doit :

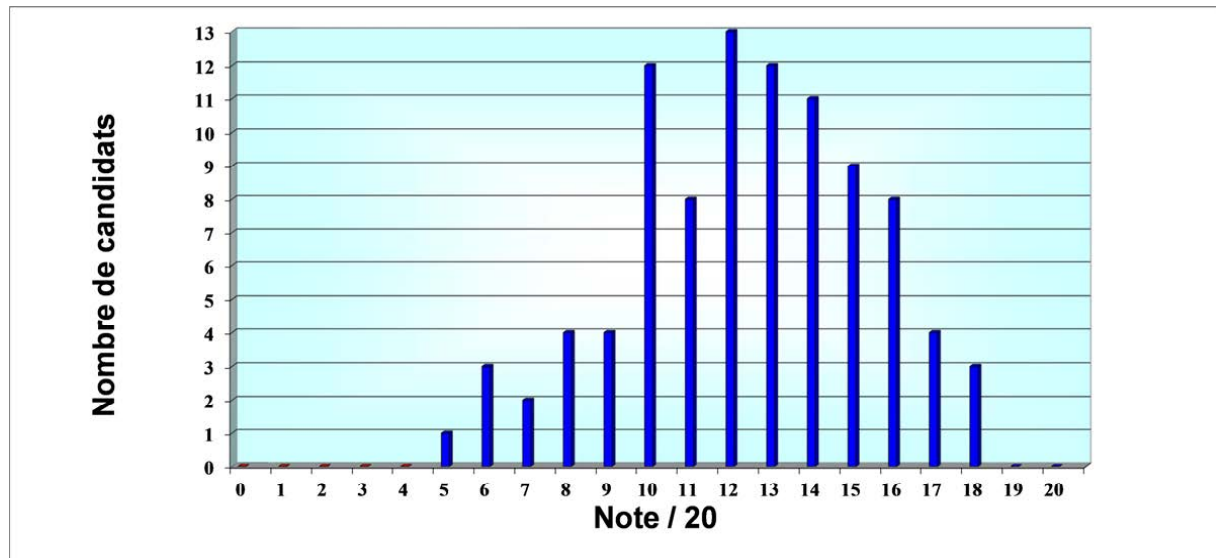
- rendre compte du document en considérant la spécificité de l'aire linguistique anglophone ;
- porter un regard analytique et critique sur le document.

Le candidat est interrogé sur certains aspects de son exposé et est invité à approfondir et élargir sa réflexion sur les points suggérés par le document.

Rapport de l'examinatrice : Madame Susan Walters-Galopin

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : **94**
- Note maximale obtenue : **18 / 20**
- Note minimale obtenue : **05 / 20**
- Moyenne : **12,38 / 20**



Commentaires sur la session 2019

Le jury se réjouit du bon niveau de préparation des candidats dans l'ensemble. La grande majorité propose une introduction apportant des éléments de contexte du document à étudier et une synthèse structurée du dit document, accompagnées d'une analyse et d'un commentaire étayés d'exemples pertinents qui permettent d'élargir leur propos à des notions de civilisation de la sphère anglo-saxonne.

Il est attendu que la présentation du candidat dure environ 15 minutes. Elle ne doit pas atteindre 20 minutes afin de permettre un entretien avec le jury qui donnera l'occasion au candidat d'approfondir certains points ou d'élargir le débat à des notions parallèles ou complémentaires au sujet du document étudié.

Il est utile de rappeler que le candidat doit bien distinguer les différentes étapes de la présentation. Sans recourir excessivement à des annonces du type '*Now I will move on to my second part...*' il est souhaitable que les différentes parties soient bien identifiables. Il est conseillé de marquer une courte pause entre chaque partie de la présentation. Par ailleurs, il est conseillé d'éviter un débit excessivement rapide tout au long de la prestation.

L'introduction a pour but de présenter rapidement la nature du document, son auteur si possible et son contexte dans l'actualité plus ou moins récente d'un ou des pays anglo-saxons. Pour cela, il est utile de connaître les grandes publications de la presse écrite (*The New York Times*, *The Washington Post*, *The Guardian*, *The Economist*, *The Times* entre autres), de la presse en ligne (Slate.com, Huffingtonpost.com, etc.), les stations de radio et les podcasts (notamment BBC Radio 4, cnn.com, npr.org) ainsi que les chaînes d'information telles que BBC, CNN, NPR etc. En effet, une familiarité avec les grandes sources médiatiques et leurs

orientations politiques éventuelles facilitera l'analyse du document et donnera d'emblée quelques indices de compréhension au candidat.

Le compte-rendu du document proposé doit démontrer que le candidat a bien perçu et compris les différents éléments de son contenu ainsi que sa structure. Il est possible de rendre compte du contenu du document de façon linéaire ou thématique, mais la structure de la présentation doit être claire et éviter la simple paraphrase. Par ailleurs, un recours excessif aux expressions utilisées dans le document ne permet pas au jury de bien évaluer le niveau de compréhension du candidat.

À propos de l'analyse du document, comme indiqué ci-dessus, il peut être pertinent d'analyser le point de vue de son auteur si celui-ci présente un point de vue subjectif. Un écueil à éviter cependant serait le « placage » d'analyses du genre '*the document contains statistics which lend it authenticity.*' Une analyse spécifique de l'emploi des statistiques au service d'arguments en contexte est nécessaire. Une analyse des images ou du fond sonore d'une vidéo peut également apporter des éléments intéressants.

Afin de réussir le commentaire du document, il est indispensable d'être au fait de l'actualité des pays anglo-saxons de l'année passée. En effet, les documents proposés sont dans leur très grande majorité tirés de l'actualité récente. Le jury se réjouit de constater que la grande majorité des candidats maîtrise le lexique nécessaire pour évoquer les sujets d'actualité de l'année, tels que le changement climatique ou les tarifs douaniers introduits par Donald Trump pour ne donner que deux exemples. De même, il faut disposer de quelques connaissances sur les différences des systèmes politiques, éducatifs et autres des pays anglophones afin d'éviter des maladroites tant au niveau de l'analyse que du vocabulaire (ne pas utiliser les mots *Parliament* ou *The Conservative Party* pour parler des États-Unis, par exemple).

La grammaire semble être un point sensible pour un certain nombre de candidats. Il est regrettable de constater que nombre d'entre eux négligent les terminaisons verbales et ne savent pas employer correctement les articles ou les possessifs, ce qui peut donner lieu à l'utilisation de formes erronées comme '*the Trump's policy*' ou bien '*Theresa May and his husband*'. Cependant, même si l'oubli de -s aux verbes à la troisième personne du singulier du présent simple est quasi-systématique chez certains candidats, de nombreux candidats se montrent capables de s'autocorriger et de fournir une syntaxe satisfaisante.

Le jury se réjouit de constater que la majorité des candidats maîtrise un lexique général d'un registre approprié et un lexique spécifique aux domaines figurant dans l'actualité de l'année du concours. Seuls quelques candidats ont recours aux gallicismes maladroites ou, dans le stress du moment, à la prononciation « à l'anglaise » de vocabulaire français.

Pour ce qui est du niveau phonologique des candidats, le jury constate des efforts fournis pour rendre la prononciation la plus authentique possible. La majorité des candidats fait des efforts (avec plus ou moins de succès) sur l'accentuation. Il convient cependant de s'entraîner à prononcer les phonèmes les plus problématiques afin de ne pas confondre :

rich / reach
ate / hate

hit / heat
sailing / ceiling

eye / high
Britain / Brighton

think / sink
no / now

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Avoir un bon niveau d'anglais à l'oral est un travail de longue haleine qui nécessite un réel engagement personnel. Il est impératif de s'exposer de façon régulière à un anglais oral authentique, par le biais des journaux télévisés en ligne ou bien des bulletins d'information de la radio numérique ou des podcasts traitant de sujets d'actualité ou de questions de civilisation. Les futurs candidats pourront consulter les sites web de la BBC, de CNN ou de NPR, s'abonner aux podcasts de la presse écrite telle que *The Guardian*, *The Economist*, *The New York Times* ou *The New Yorker* ou visionner des extraits de journaux télévisés de sources diverses sur le site Youtube.com.

Il convient aussi de faire un travail de sensibilisation aux sons de la langue anglaise qui peuvent être problématiques pour les francophones (telles que les voyelles et diphtongues, les 'th /s / h' etc.) afin de perfectionner leur prononciation.

Enfin, une révision générale de la grammaire anglaise semble nécessaire afin de développer des automatismes quant à la conjugaison des verbes par exemple, et de limiter les maladroites encore trop nombreuses chez beaucoup de candidats.

Exemples de sujet

Texts

- How creepy is your smart speaker, May 11th 2019, *The Economist*
- How to fight India's fake news epidemic, 29th April 2019, *The New York Times*
- Climate pledge is the right move, done the wrong way, 14th June 2019, *The Times*
- America wants only the best immigrants, but would its own people pass the test? 26th December 2018, *The Guardian*
- The Fight for the Right to Drive, 30th April 2019, *The New Yorker*

Video extracts

- Student loan debt, PBS News hour
- Renewable energy in Scotland, ITV news
- If women ruled the world, *The Economist*
- US immigration policy, NPR
- Veganism, BBC News

Audio extracts

- Conditions for Mexican immigrants, npr.org
- Trump trade tariffs on Chinese imports, npr.org
- Controversy over BP sponsorship of the arts, BBC News
- The prevention of knife crime, BBC Today programme
- Difficulties for low-paid workers in the San Francisco Bay area, npr.org

Remarque générale valant pour l'épreuve de deuxième langue vivante

Le support remis au candidat peut être un document écrit, visuel ou numérique (vidéo ou audio).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur est comprise entre 500 et 700 mots.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée n'excède pas 5 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée n'excède pas 2 minutes et 30 secondes.

Remarques générales valant pour l'épreuve facultative de langue vivante

L'épreuve consiste en un entretien conduit par l'examineur et portant sur un document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel).

Cette épreuve a pour but de tester les compétences langagières suivantes : la compréhension et l'expression orale, en particulier en interaction. Quels que soient la langue et le niveau de l'épreuve, les critères retenus pour l'évaluation seront les suivants : la précision de la compréhension, l'aisance, la correction, l'étendue lexicale et la capacité à interagir (cf. CECRL).

Le niveau souhaité correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois, à deux ans d'enseignement, soit A2 ;

- pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat, soit B1.

Le support remis au candidat peut être un document écrit, visuel ou numérique (vidéo ou audio).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur est de 500 mots maximum.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée n'excède pas 3 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée n'excède pas 1 minute et 30 secondes.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

Il est rappelé l'impérieuse nécessité de se présenter à l'épreuve facultative de langue dès lors que l'inscription est effective.

6) Epreuve d'espagnol

Coefficient 6 en langue vivante 2 - Coefficient 4 en langue facultative

Rapport de l'examineur : Monsieur Benoît DEFOIX

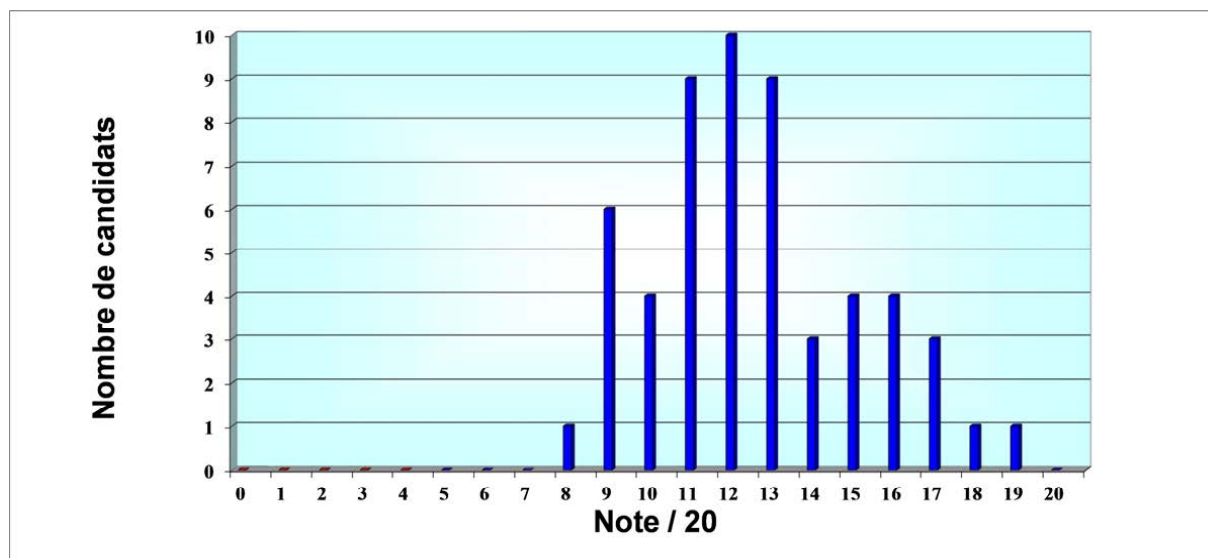
Répartition des notes

-Nombre de candidats interrogés : **55**

-Note maximale obtenue : **19 / 20**

-Note minimale obtenue : **08 / 20**

-Moyenne : **12,58 / 20**



Commentaires sur la session 2019

Comme les années précédentes, les candidats sont bien entraînés à l'exercice demandé et ne semblent en aucune façon surpris par ses modalités ; en témoigne leur aptitude à se conformer aux différentes étapes de l'épreuve. Ils disposent généralement des conditions nécessaires pour la mener à bien : une connaissance correcte de la langue espagnole ainsi qu'un bagage solide en civilisation, aussi bien espagnole qu'hispano-américaine. Cette année, les sujets proposés ont porté sur la situation catalane, le droit ou non à l'euthanasie, le changement climatique, mais aussi sur le Nicaragua, le Venezuela, Cuba, les relations entre le Mexique et les États-Unis, etc.

Un candidat a présenté l'espagnol en tant qu'épreuve facultative lors de cette session.

L'épreuve orale se compose de cinq principaux mouvements :

- *l'introduction*. Elle consiste dans un premier temps à contextualiser le sujet dans une perspective politique, économique ou sociale / sociétale. Dans un second temps, elle permet de problématiser l'article proposé, souvent sous forme de question(s) ;

- *la synthèse*. Cet exercice révèle tout d'abord l'aptitude du candidat à comprendre littéralement un article de presse sur un sujet relativement récent ; puis à hiérarchiser les informations du point de vue de leur importance (il n'est donc pas nécessaire de suivre l'ordre du texte) pour procéder à une reformulation correcte et, dans la mesure du possible, personnelle (répéter des phrases entières du texte est rédhibitoire) ;

- *le commentaire*. Il doit être construit et doit donc faire l'objet d'un plan en deux voire trois parties, qui est présenté clairement au jury. Rappelons que le commentaire n'est pas l'occasion de faire part de toutes ses connaissances sur un sujet de civilisation donné. Il est impérativement en lien avec le texte proposé et les problématiques induites (partir d'une phrase clé du texte peut permettre d'amorcer un bon commentaire). Une étude critique de l'article (perspective, ton adopté, choix du titre, etc.) est la bienvenue. Disposer d'un certain nombre de connaissances civilisationnelles est une condition *sine qua non* mais n'est pas suffisant pour répondre aux exigences du commentaire.

- *la conclusion*. Cette étape ne se limite pas à répéter ce qui a été présenté durant le commentaire mais consiste, par le biais de questions ou d'affirmations, en une invitation à élargir et à développer certains aspects durant l'entretien.

- *l'entretien*. Il intervient après 15 minutes d'exposé du candidat. L'importance de l'entretien a été dans une très grande majorité bien comprise. Il donne lieu à un échange très souvent intéressant et riche. Il permet en effet de revenir sur certains points présentés antérieurement pour les nuancer, les approfondir voire les corriger. L'écueil principal à éviter est bien évidemment de délaissier la correction linguistique au profit du contenu. Celle-ci est d'autant plus cruciale dans cet exercice que la part d'improvisation est plus importante. Rappelons que l'autocorrection (pour la forme mais aussi pour le fond) est valorisée.

Le jury a pu constater une malheureuse tendance à s'exprimer trop vite, peut-être par souci d'authenticité. Si l'intention est louable, il n'en demeure pas moins que cela a souvent pour conséquence une accentuation fautive en espagnole (et donc sanctionnée). Cette accentuation est fondamentale car elle peut, entre autres choses, changer le sens d'un terme ou même d'une forme verbale. Dans ces conditions, mieux vaut s'exprimer posément.

Principales fautes de langue :

- confusions entre ser et estar / creer et crear / pedir et preguntar ;
- genre (masculin) de problema ;
- aprendemos dans le sens de nos enteramos de ;
- le non-respect de la concordance des temps ;
- des conjugaisons mal maîtrisées ;
- des fautes de construction avec des verbes tels que huir / interesarse / beneficiarse, etc. ;
- fautes d'accord (genre et nombre) ;
- indicatif après para que ;
- article indéfini devant otro ;
- ser a favor de / en contra de ;
- confusions entre por et para ;
- une mauvaise maîtrise de pero et sino / sino que ;
- les adverbes en –mente.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

L'épreuve d'espagnol du concours de Saint-Cyr doit être d'une certaine manière l'aboutissement ou tout au moins la concrétisation d'un apprentissage sérieux et solide de l'espagnol ainsi que de la civilisation qui s'y réfère. Dans ces conditions, le meilleur moyen de bien réussir les exercices demandés est un investissement sincère et bien mené : dominer un lexique varié, les subtilités grammaticales qui font la richesse de la langue espagnole ainsi que les nuances imposées par ses temps et ses conjugaisons. Dans le domaine civilisationnel, il est nécessaire de connaître la situation de chaque pays afin de pouvoir appréhender le monde hispanophone dans sa globalité. Enfin, s'agissant d'une épreuve orale, écouter de l'espagnol, voir des films, etc. constitue un excellent moyen pour se familiariser avec une langue afin d'en acquérir ses automatismes, ses subtilités, son rythme et son / ses accent(s).

Documents donnés

- La migración venezolana desborda a los Gobiernos de América Latina,
https://elpais.com/internacional/2018/08/24/america/1535132953_486611.html

- Torra busca la salida política en la calle,
https://elpais.com/ccaa/2018/09/11/catalunya/1536673505_634356.html
- Daniel Ortega en su laberinto,
https://elpais.com/internacional/2018/07/25/actualidad/1532533355_700173.html
- Cuba y el matrimonio igualitario,
<https://www.lastampa.it/2018/09/17/vaticaninsider/cuba-y-el-matrimonio-igualitario-HU8eOZ5TWsPRKzi8dH6OHM/pagina.html>
- El Gobierno recurre al Vaticano para no enterrar a Franco en La Almudena,
https://elpais.com/politica/2018/10/10/actualidad/1539189480_987091.html
- La marea verde acelera en Argentina,
https://elpais.com/sociedad/2018/10/01/actualidad/1538416179_735836.html
- La Iglesia española crea una comisión reservada para combatir la pederastia,
https://elpais.com/sociedad/2018/10/16/actualidad/1539678926_713661.html
- López Obrador profundiza la militarización en México para frenar la violencia,
https://elpais.com/internacional/2018/11/15/mexico/1542251500_751738.html
- España exige revisar el acuerdo del Brexit por la “falta de claridad” sobre Gibraltar,
https://elpais.com/politica/2018/11/19/actualidad/1542628825_331505.html
- Cuba, un viaje arriesgado para Pedro Sánchez,
<https://elpais.com/elpais/opinion.html>
- A propósito de Evo Morales,
http://elpais.com/elpais/2018/12/10/opinion/1544464050_490974.html
- Las voces de la ira,
https://elpais.com/elpais/2018/12/07/opinion/1544210734_603775.html
- Identidad y diversidad: así son los jóvenes españoles hijos de inmigrantes,
https://verne.elpais.com/verne/2018/12/02/articulo/1543777596_555480.html
- La escuela saca notable en acogida, pero suspenso en integración,
https://elpais.com/sociedad/2019/04/07/actualidad/1554651064_681783.html
- Acuerdo agridulce,
https://elpais.com/elpais/2018/12/16/opinion/1544983383_040043.html
- ¿Qué quieres, Maru? “Morirme”,
https://elpais.com/sociedad/2018/12/13/actualidad/1544717476_352997.html
- Maduro acusa a Bolsonaro de preparar un plan para derrocarlo y asesinarlo,
https://elpais.com/internacional/2018/12/13/america/1544669416_680013.html
- Francia, España y más países de la UE reconocen a Guaidó como presidente tras vencer el ultimátum a Maduro,

<https://www.lanacion.com.ar/el-mundo/crisis-venezuela-nicolas-maduro-ultimatum-union-europea-nid2217067>

- España, enfrentada en dos bloques,

https://elpais.com/politica/2019/02/15/actualidad/1550249840_623490.html

- Trump tiene su eje del mal: Venezuela, Cuba, Nicaragua,

https://elpais.com/internacional/2019/02/08/estados_unidos/1549653678_035288.html

- El Gobierno trata de rematar la legislatura con la exhumación de Franco,

https://elpais.com/politica/2019/02/15/actualidad/1550236560_525533.html

- Pedro Sánchez busca el aval de las urnas a su diálogo con Quim Torra,

<https://www.elmundo.es/espana/2019/02/16/5c67360521efa0be238b45fb.html>

- López Obrador pide al Rey que España se disculpe por los abusos de la conquista,

<https://www.msn.com/es-es/noticias/internacional>

- Sudamérica crea Prosur, un nuevo bloque regional para excluir a Nicolás Maduro,

<https://www.elmundo.es/internacional/2019/03/22/5c9542bffc6c8355228b459c.html>

- Las lenguas, cuestión de derechos,

https://elpais.com/politica/2019/03/17/actualidad/1552837534_112995.html

- Un juez federal prohíbe que Estados Unidos obligue a los migrantes centroamericanos a esperar en México,

https://elpais.com/internacional/2019/04/09/actualidad/1554765683_246857.html

- Abuelas de Plaza de Mayo recupera en España a la nieta 129,

https://elpais.com/internacional/2019/04/10/argentina/1554848070_162854.html

- El 'caso Carrasco' desata las críticas del Gobierno y la judicatura,

https://elpais.com/sociedad/2019/04/11/actualidad/1554981572_529023.html

- Una estrategia industrial,

https://elpais.com/elpais/2019/01/24/opinion/1548347730_136154.html

- La espiral y el antídoto,

https://elpais.com/elpais/2019/01/25/opinion/1548441355_773026.html

7) Épreuve d'allemand

Coefficient 6 en langue vivante 2 - Coefficient 4 en langue facultative

Rapport de l'examinatrice : Madame Marguerite GAGNEUR

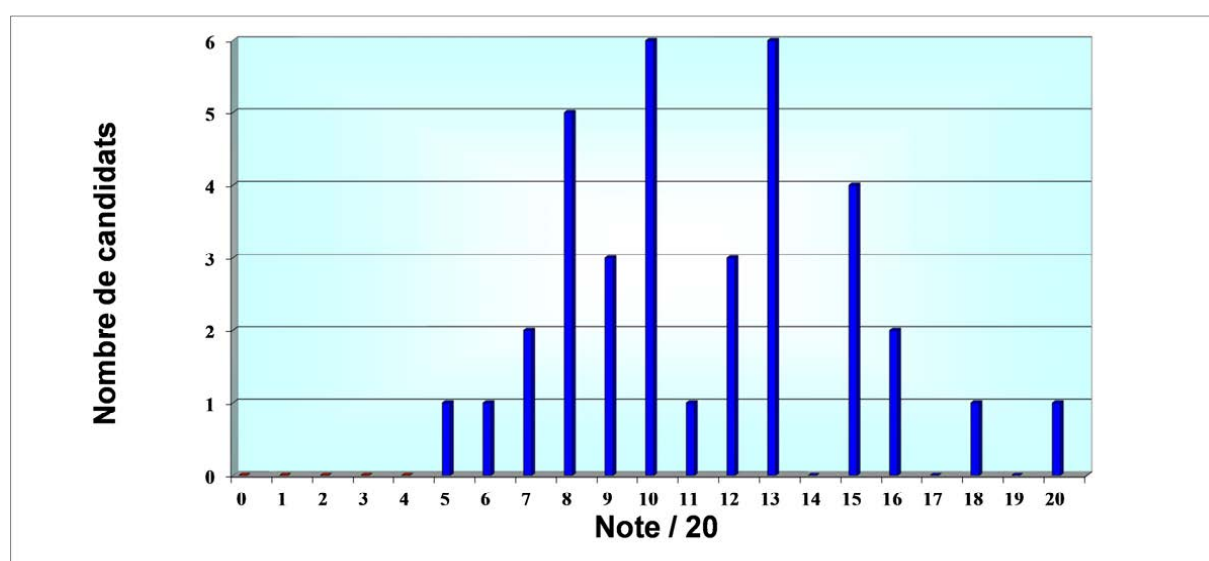
Répartition des notes

-Nombre de candidats interrogés : **36** (35 LVB, 1 LVF)

-Note maximale obtenue : **20 / 20**

-Note minimale obtenue : **05 / 20**

-Moyenne : **11,3 / 20**



Commentaires sur la session 2019

Cette année encore, un seul candidat a présenté l'allemand au titre de la LV facultative. Pour cette épreuve, le jury n'attend pas forcément une présentation aussi aboutie que pour l'épreuve de LVB. En revanche, il est important que les candidats fassent preuve d'une réelle volonté de communication, ce qui implique éventuellement des reformulations lorsque certains mots ne sont pas connus, reformulations plus valorisées que la pratique consistant à rajouter *-ieren* à la fin d'un verbe français (par exemple *proposieren* ou *provokieren...*).

Le bilan des épreuves au titre de la LVB est cette année moins satisfaisant que par le passé, ce qui se traduit par une moyenne générale moins élevée. Il semble certes que les conseils méthodologiques formulés l'an dernier par le jury aient été lus et pris en compte, ce dont on ne peut que féliciter les candidats et leurs préparateurs. Ainsi, la grande majorité des candidats a posé en deuxième partie d'épreuve des questions pertinentes, véritablement en lien avec le document. Seuls quelques rares candidats ont plaqué sur le document un commentaire « clé en main ». En revanche, l'expression était souvent assez pauvre sur le plan lexical et très aléatoire sur le plan syntaxique, à tel point que la compréhension du propos s'en trouvait compromise.

L'actualité était marquée par la crise politique que traverse l'Europe, crise liée à la montée des partis populistes dans tous les pays européens, tendance à laquelle ni l'Autriche ni l'Allemagne n'échappent. Les scandales de corruption (Strache en Autriche, Weidel en Allemagne) et les tentatives d'intimidation des médias par ces partis (polémique autour du journaliste autrichien Armin Wolf) ont ainsi pu faire l'objet d'une interrogation. Mais l'éventail des sujets comprenait également la thématique écologique, à la suite du succès du mouvement « Fridays for future » impulsé par la jeune Greta Thunberg : en Allemagne, ces manifestations sont encouragées par la classe politique, mais l'obligation de scolarisation entre en conflit avec cette démarche. Les interrogations ont également porté sur l'armée allemande et l'interdiction qui lui a été faite par le SPD à Berlin d'informer les écoliers sur ses activités, sur les cent ans du droit de vote des femmes, sur les abus sexuels érigés en méthode d'éducation dans certains foyers en RDA, sur la montée inéluctable des loyers ou encore sur la réforme du permis à points, le manque de personnel dans le domaine des soins à la personne et une pétition contre la difficulté de l'épreuve de mathématique à l'Abitur.

Le jury a ainsi apprécié les connaissances de certains candidats sur les perspectives démographiques de l'Allemagne, sur le fonctionnement fédéral de ce pays et ses conséquences, ou encore sur son histoire en matière de place faite aux femmes. Il a également valorisé leur perception de certains enjeux fondamentaux en matière de libertés citoyennes, d'égalité et de démocratie.

En revanche, le jury a déploré le manque criant de connaissances de plusieurs candidats sur l'armée allemande, la Bundeswehr. Il semble inadmissible qu'un candidat présentant ce concours ignore par exemple le nom de la ministre de la défense, Ursula von der Leyen ou qu'il n'ait pas entendu parler des derniers scandales en lien avec les tendances d'extrême-droite de ces dernières années. De même, il ne paraît pas aberrant d'attendre des candidats à ce concours qu'ils sachent à quel moment la RFA rejoint l'OTAN – et se dote donc d'une armée propre. Affirmer que la RFA a été occupée par les Américains jusqu'à la réunification témoigne pour le moins d'une méconnaissance crasse de l'Allemagne et de son histoire récente. Dans le même ordre d'idée, il serait souhaitable que les candidats ne se contentent pas des initiales de certaines personnalités politiques mais connaissent leur nom complet. On pense notamment à Annette Kramp-Karrenbauer, que certains ont nonchalamment appelée AKK. Enfin, il est dommage que certains candidats s'en tiennent parfois à des clichés et considèrent par exemple que la *Currywurst* est la spécialité allemande par excellence.

Au-delà de l'examen, la pratique d'une langue est une communication située qui suppose une adaptation du locuteur au contexte et a vocation à mobiliser la culture et l'investissement personnel des candidats... Ainsi le jury valorise-t-il les références à des exemples précis, qui témoignent d'une bonne connaissance de l'actualité. Or cette année, force est de constater que ces références précises ont été rares. Le jury a été fort surpris de constater que plusieurs candidats ignoraient ce que signifiaient les initiales SPD ou CSU.

Le jury souhaite également rappeler ici que les candidats doivent s'intéresser aussi aux autres pays de l'ère germanophone. Il était ainsi important de savoir que la coalition entre le ÖVP et le FPÖ en Autriche avait volé en éclat et qu'un gouvernement d'experts assurait l'intérim avant les élections prévues pour le mois de septembre. En outre, nous souhaitons réitérer une remarque énoncée l'an dernier : les candidats doivent également avoir des connaissances de base sur les pays avec lesquels l'Allemagne est en relation sur le plan politique et/ou diplomatique. Ainsi, il était important d'avoir quelques notions sur l'état des droits de l'Homme et la liberté d'expression en Turquie, sans quoi il paraît difficile de comprendre l'attitude actuelle de l'Allemagne vis-à-vis de ce partenaire historique.

Sur le plan méthodologique, le respect de la distinction entre synthèse et commentaire ainsi que la longueur des exposés ont été jugés satisfaisants, à l'exception de quelques prestations qui ont été bien trop courtes (6 minutes) ou trop longues (18 minutes). Une durée d'environ 15 minutes de prise de parole initiale est suffisante, pour laisser à l'entretien le temps de se déployer. Dans l'équilibre entre ces deux moments, le jury souhaiterait voir la part de la synthèse limitée au profit du commentaire, qui permet d'apprécier si le candidat a bien saisi les enjeux du texte. Trop souvent encore, le jury a entendu des synthèses qui étaient en réalité des comptes rendus *in extenso* des documents et duraient 10 minutes, le commentaire se trouvant ainsi réduit à une portion congrue. Il s'agit bien de résumer les éléments principaux du texte – sans entrer dans les détails et sans hésiter à bousculer l'ordre du texte. Il est ainsi souvent intéressant de repérer les passages qui ouvrent sur des éléments d'analyse (souvent courts et denses, contrairement aux parties plus descriptives du document) et de prendre appui sur ceux-ci pour commencer le commentaire.

Le jury laisse les candidats libres de choisir un passage du texte qu'ils souhaiteraient lire – mais ce choix devrait être justifié : il ne s'agit pas de lire pour lire, mais de mettre en exergue un passage particulièrement saillant pour telle ou telle raison. La lecture du début du texte comme élément purement formel est à bannir.

La majorité des candidats a cette année introduit le document proposé en le remplaçant dans son contexte avant d'en indiquer la source. Le jury salue cette pratique qui a le double mérite de lui permettre de vérifier que le candidat a une vue plus large que le focus adopté par le journaliste, et de donner au candidat l'occasion de poser là des jalons pour son commentaire. Tout cela (re)donne en outre à l'épreuve la fluidité d'une communication réelle entre le candidat et l'examineur. Dans cette perspective, le jury aimerait rappeler aux futurs candidats que si les phrases de transition apprises par cœur peuvent constituer un appui rassurant, il faut qu'elles soient correctes sur le plan linguistique sans quoi l'effet « idiomatique » voulu est manqué – ce qui affecte la communication.

Le commentaire ne saurait être un « kit » prêt à l'avance et plaqué sur le texte. Cette mise en garde formulée les années précédentes semble avoir été entendue car, cette année, seuls quelques rares candidats ont encore proposé ce genre de commentaire. Généralement, cette stratégie était d'ailleurs liée à une large incompréhension du document : le candidat n'ayant saisi que le thème général du document construisait alors un commentaire très général sans rapport direct avec le texte.

- *De l'importance de la prononciation...*

Le jury persiste à demander aux candidats de porter une attention particulière, et ce tout au long de leur préparation, à la qualité de la prononciation, et rappelle que celle-ci influe fortement sur la perception globale de la qualité de la langue.

Les erreurs sur les *Umlaut* sont nombreuses et peuvent gêner la compréhension : fur pour für, Gefähr pour Gefahr, Händel pour Handel, confusion entre Losung et Lösung, et bien sûr la confusion entre prétérit et subjonctif II induite par ces erreurs lorsque wären est utilisé pour waren par exemple. En outre, la négligence de certains candidats quant à la longueur des voyelles (la confusion entre die Stadt et der Staat... entendue cette année encore à plusieurs reprises), ainsi que le mépris des voyelles ouvertes et/ou des diphtongues (dans Deutschland ou ganz, brauchen, auch ou Frauen par exemple) contribuent à l'impression d'ensemble d'un accent français marqué. De même, la mauvaise prononciation de certaines consonnes telles que le v- prononcé comme un w-, ou encore le s- prononcé comme un z- (de sorte que seit devient Zeit ou Volk devient Wolk(e)...) peuvent mener à des contresens.

- *Correction de la langue*

Il est acceptable de commettre des fautes de genre et de déclinaison en allemand. Mais les candidats doivent absolument avoir pour objectif de les réduire et non s'y résigner avec fatalisme. On constate en effet que même chez des candidats aux qualités d'analyse marquées, dont le niveau de lexique est bon, l'utilisation correcte du datif (après les prépositions qui le réclament, les verbes, comme *helfen* notamment, et au locatif) est rare. Le génitif est lui aussi particulièrement malmené, au point que c'est sa forme correcte qui est l'exception ; il est souvent remplacé par des tournures en *von*, ce qui est en général acceptable, contrairement à l'anglicisme *auf (of)* qui ne l'est pas du tout.

Le datif est quant à lui nécessaire pour les repérages dans le texte : *in diesem Text, am Anfang, am Ende*. Les marques des déclinaisons doivent faire l'objet d'une mémorisation, pour éviter des « *mit die* » ou « *von die* » répétés – et déjà signalés dans les précédents rapports de ce même jury.

Signalons aussi le mauvais effet produit par les erreurs de genre ou de pluriel sur des mots courants comme *der Text, der Artikel, das Dokument, das Leben, das Problem, die Partei, das Land, die Arbeit, das Beispiel, die Macht, das Ende, der Krieg, der Lohn, der Platz, das System, die Zukunft, die Regierung...* Un exposé introduit par *Dieses Artikel handelt sich um* devra déployer des trésors pour faire oublier ce faible début. Dans le même ordre d'idée, la formulation *es ist über* est pour le moins gênante, et il est tout bonnement inacceptable que les adverbes *wirklich* et *wichtig* soient encore confondus à ce niveau d'apprentissage et d'exigence. De même, rappelons que *ach so* et *also* ne signifient absolument pas la même chose.

Les erreurs concernant les verbes de modalité sont également très gênantes à ce niveau : elles concernent leur signification (*können* est ainsi employé systématiquement alors que, dans certains contextes, c'est *dürfen* qui s'impose), leur conjugaison au présent (*man muss, sie müssen, er wolle*), les compléments infinitifs introduits par « *zu* » ou encore la construction erronée avec un deuxième verbe conjugué, entendue fréquemment : *er muss die Arbeit organisiert pour organisieren*.

La conjugaison pose des problèmes, au parfait surtout ; les verbes forts usuels comme *finden, sehen, verstehen, steigen* ou *entscheiden* devraient être maîtrisés. Or les erreurs ont été fréquentes. Certaines confusions entre le participe II et l'infinitif (*verstanden* et *verloren* employés comme infinitifs au lieu de *verstehen* et *verlieren*) sont gênantes, voire inquiétantes. Le choix de l'auxiliaire pour des verbes de mouvement fréquents comme *fahren* ne devrait pas poser problème, or on a encore entendu *sie haben schnell gefahren* pour *sie sind schnell gefahren*. De même, le jury tient à attirer l'attention des candidats sur l'accord du verbe avec la personne : ainsi des formulations comme *man haben* pour *man hat* ou encore *die Regierung müssen* au lieu de *muss* témoignent au mieux d'une inattention, au pire de réelles lacunes en termes de conjugaison.

L'utilisation correcte du passif avec *werden* est exceptionnelle ; généralement, les candidats utilisent l'auxiliaire *sein*, et bien souvent, le complément d'agent est introduit par la préposition *bei* au lieu des prépositions *durch* ou *von* – un anglicisme gênant.

D'une manière générale, les verbes sont souvent les parents pauvres de l'effort d'enrichissement lexical ; or ils constituent le pilier de la langue allemande. On ne peut donc qu'inciter les candidats à ne pas les négliger. Attention également aux prépositions (surtout avec des verbes courants comme *denken an, teil/nehmen an, träumen von, sich interessieren*

für, ou encore sich kümmern um) et aux pronoms réflexifs (sich erinnern an, sich etw vorstellen, sich ändern, sich fühlen). Enfin, kämpfen (+ prep) et bekämpfen, drohen (+ dat) et bedrohen ne s'emploient pas de la même façon.

De très nombreux anglicismes sont venus gêner la compréhension des exposés entendus cette année. Ainsi de bekommen employé pour werden, schauen employé pour zeigen, treiben employé pour versuchen, also employé pour auch ou encore der Link pour der Zusammenhang ou die Verbindung, et la confusion entre les pronoms interrogatifs wo et wer (confusion avec who et where en anglais). Cela entrave la compréhension en contraignant le jury à traduire régulièrement de l'anglais vers l'allemand. Dans le même ordre d'idée, il convient également de citer le comparatif, encore trop souvent formé sur le modèle de l'anglais avec mehr + adjectif au degré 0.

Parmi les inventions ou confusions lexicales rencontrées, signalons cette année encore unterschützen pour schützen, Fühle ou Fühlung pour Gefühl, ou encore l'utilisation aberrante du suffixe -ik pour des adjectifs. En outre, les noms de pays sont souvent malmenés, le suffixe -ia (fréquent en anglais) étant souvent préféré à tort au suffixe -ien : ainsi de Saudi Arabia pour Saudi Arabien, India pour Indien, etc. On attend également que les étudiants sachent parler de la Russie (Russland et non Russia) et prononcent correctement le nom de la Chine.

Sur le plan syntaxique, plusieurs candidats ont tout bonnement supprimé les pronoms relatifs, peut-être sur le modèle de l'anglais – c'est en tout cas un procédé inacceptable en allemand. D'autres ont utilisé dass au lieu des pronoms relatifs ce qui témoigne de leur propension à traduire du français. Il peut être utile de rappeler aux futurs candidats que les conjonctions de subordination telles que dass ou weil impliquent encore officiellement que le verbe de la subordonnée soit placé en dernière position, même s'il est évident que cette pratique évolue en Allemagne, notamment à l'oral. En termes de subordination, il semble également important que les candidats distinguent clairement ob et wenn, wenn et als, um...zu et damit – sans parler des structures infinitives fantasques telles que für... zu. Enfin, la confusion par de nombreux candidats entre denn (conjonction de coordination en allemand) et dann (adverbe) doit impérativement être clarifiée. Nul doute que cette confusion se trouve entretenue par la proximité de l'adverbe then en anglais. Néanmoins, cette confusion reste gênante pour la compréhension et ne saurait être tolérée au niveau auquel prétendent les candidats de ce concours.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

De rares candidats ont cette année encore allongé artificiellement leur commentaire en tournant inlassablement autour des mêmes idées sans parvenir à les approfondir, sans doute pour respecter la durée de 15 minutes conseillée. Nous souhaitons indiquer aux futurs candidats tentés de faire de même qu'ils se privent ainsi de chances d'augmenter leur note en apportant des réponses pertinentes dans un entretien qui serait certes un peu plus long, mais toujours bienveillant dans son exigence. C'est ce qui s'est passé avec plusieurs candidats ayant terminé un peu tôt. L'entretien a duré plus longtemps et ces candidats ont rattrapé quelques points en faisant montre de réactivité dans leur réflexion.

Il est nécessaire pour bien réussir cette épreuve de travailler également la prononciation, la correction de la langue et la dimension de connaissance de l'actualité et de la civilisation. Ce travail s'effectue dans le long terme, en cours naturellement, mais pas uniquement : il est nécessaire de prendre l'habitude dès le début de la classe préparatoire de consulter des sites internet de journaux et de documents vidéo. Les documents de Deutsche Welle (Top Thema,

Video Thema) offrent une bonne porte d'entrée à cette autonomie grâce aux scripts et aux sous-titrages.

Les entraînements en expression orale et écrite sont irremplaçables pour confronter les candidats à leurs besoins lexicaux et les inciter à enrichir et préciser, y compris grammaticalement, le vocabulaire dont ils disposent. Les progrès en langue, plus que dans d'autres disciplines, reposent sur la régularité des efforts de mobilisation et de mémorisation mais aussi sur le goût de la comparaison et la curiosité envers l'autre.

Documents donnés

Textes

- „Eine Million Arten vom Aussterben bedroht – und schuld ist der Mensch!“, www.blick.ch, 06.05.2019.
- „Rammstein-Teaser: Publizität auf Kosten von Holocaust-Opfern“, Deutsche Welle, 28.3.2019.
- „Die Welt rüstet auf“, *Der Spiegel*, 29.4.2019.
- „Im Land der Raser“, *Süddeutsche Zeitung*, 19.01.2019.
- „Nachdenken über Kevin K.“, *Die Zeit*, 02.05.2019.

Vidéos

- Mathe-Abitur, Tagesschau, 02.05.2019
- Tim Raue: vom Straßenjungen zum Sternekoch, Deutsche Welle, 16.03.2019
- Pressefreiheit in Österreich gefährdet, Tagesschau, 02.05.2019
- Gorch Fock: Kostenexplosion und Führungsversagen, ARD, 14.04.2019

Audios

- Ausbildung im Kosovo – Pflegekräfte für Deutschland, Deutschlandfunk, 25.04.2019.
- Ungleiche Bildungschancen für Flüchtlingskinder, Deutschlandfunk, 29.04.2019.
- Hochbegabung im Job hat ihre Tücken, Deutschlandfunk, 29.04.2019.
- Klimaschutz in der Disko, Deutsche Welle, 19.02.2019.

8) Épreuve d'italien

Coefficient 6 en langue vivante 2 - Coefficient 4 en langue facultative

Rapport de l'examinatrice : Madame Fiorenza DONELLA

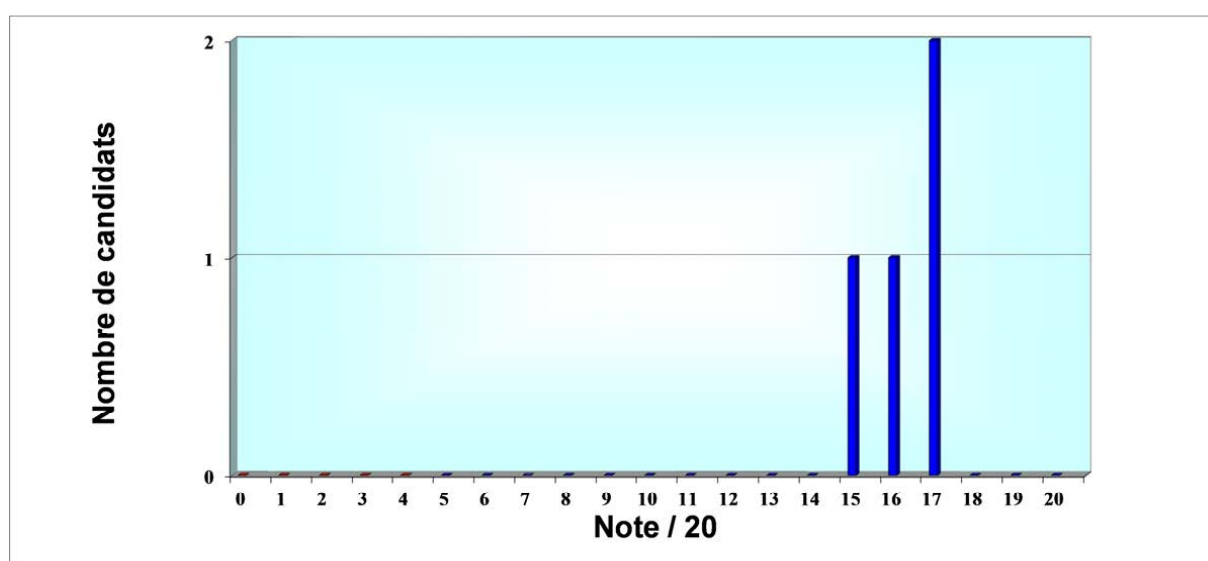
Répartition des notes

-Nombre de candidats interrogés : 4

-Note maximale obtenue : 17 / 20

-Note minimale obtenue : 15 / 20

-Moyenne : 16,25 / 20



Commentaires sur la session 2019

Comme la répartition des notes l'indique, les candidats qui se sont présentés à la session 2019 du concours en sciences économiques avaient un bon niveau de préparation, tant au point de vue linguistique que pour la capacité d'analyser les textes et présenter un commentaire suffisamment construit.

Nous avons apprécié la fluidité, une assez bonne précision lexicale et grammaticale, la correction phonétique et la capacité d'autocorrection des candidats. Les textes proposés, des articles de presse, ont été compris et correctement présentés dans les temps impartis. Les commentaires ont été plus ou moins en cohésion avec le texte présenté, mais tous les candidats ont montré la capacité de faire référence dans leur commentaire à la culture et à l'actualité italienne pour souligner des aspects importants, ce qui montre que tous les candidats avaient effectué une préparation de l'examen.

Quelques remarques sur la correction lexicale :

Utilisez plutôt « *raccogliere* » que « *raccoltare* » ; utilisez plutôt « *favorire* » que « *favorizzare* » ; utilisez « *spiegare* » et non « *esplicare* » ; n'utilisez pas « *stoppare* » mais plutôt « *fermare* » ou « *bloccare* » ou « *smettere* » selon le contexte.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les candidats de cette session avaient effectué une préparation satisfaisante pendant l'année et ont pu s'appuyer sur leur parcours personnel de voyages, d'échanges et de contacts en Italie, ce qui a contribué à rendre leur entretien plus fluide. Il est important en tout cas, même au-delà du suivi de cours, de continuer à s'intéresser à l'actualité en Italie en parcourant les quotidiens en ligne, en regardant les vidéos présentées par les sites de presse, à consulter, pour avoir une information globale, des manuels sur la civilisation italienne comme celui de Alessandrini chez Hachette, un peu daté mais toujours utile, et de revoir du vocabulaire à partir de lexiques thématiques. Il est important dans le commentaire de présenter son plan, de savoir utiliser les connecteurs appropriés et d'essayer de repérer la problématique essentielle à laquelle l'article fait référence, pour pouvoir élargir à quelques points de civilisation significatifs.

Documents donnés

F. Gambarini, *Rifiuti elettronici, la sfida dei flussi sicuri*, *Corriere della Sera*, 11/6/2019.

E. Bruno, *Erasmus +, l'80% degli studenti che lo frequentano trovano lavoro prima*, *Il Sole 24 Ore*, 28/05/2019.

F. Suro, *I nostri cinque giorni a bordo della nave « Italia »*. *Così il mare cancella la disabilità*, *La Stampa*, 11/06/2019.

9) Épreuve d'arabe moderne

Coefficient 6 en langue vivante 2 - Coefficient 4 en langue facultative

Rapport de l'examinateur : Monsieur Rachid BENCHERIF OUEDGHIRI

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : **2**
- Note maximale obtenue : **11 / 20**
- Note minimale obtenue : **06 / 20**
- Moyenne : **8,5 / 20**

Il n'y a eu cette année que deux candidats en langue arabe.

Commentaires sur la session 2019

Les deux candidats qui ont passé l'épreuve d'arabe langue facultative, session 2019, ont eu un sujet commun, un extrait vidéo intitulé, *Les Chrétiens de Jérusalem*. Ce document d'une minute 29 secondes, diffusé par la chaîne qatarienne *Al-Jazîra* en 2013, est un reportage sur la situation difficile des chrétiens de Jérusalem, réduits à l'exode et aux difficultés politiques et socio-économiques. Le reportage se déroule pendant les cérémonies religieuses de Pâques : Procession, signes religieux, pancartes et clergé, des éléments sémiologiques multiples parsèment l'extrait et sont susceptibles de faciliter l'accès au sens et orienter la compréhension des candidats.

La thématique *Chrétiens d'Orient* est une thématique qui préoccupe la diplomatie française depuis des lustres. Cette question s'intègre dans un contexte géostratégique global où la diplomatie ainsi que l'armée françaises sont parties prenantes à divers degrés. Il est nécessaire que de futurs cadres arabisants de l'armée française soient au fait des événements historiques qui ont jalonné l'histoire du Moyen-Orient depuis, au moins, la fin de la 1^{re} Guerre mondiale et la chute de l'Empire ottoman.

Une présentation réussie de cet extrait vidéo devait rendre compte d'abord du caractère factuel de l'extrait. Les candidats devaient indiquer les circonstances de l'événement filmé, objet du reportage, et les multiples informations sur la situation des chrétiens de Jérusalem à travers la présentation de la journaliste-reporter, de l'interview d'une fidèle et d'une autre entrevue avec un homme d'église. Ensuite, les candidats devaient expliquer l'arrière fond historique de cette situation critique dont le reportage n'en fait qu'une allusion furtive.

Les deux candidats ont éprouvé, à divers degrés, des difficultés à appréhender et à présenter d'une manière satisfaisante cet extrait.

Cependant, un candidat s'est efforcé, malgré les carences et difficultés linguistiques, à rendre compte en arabe des circonstances de l'extrait et de quelques idées clés qui le traversent. Les connaissances historiques étaient modestes mais, néanmoins, présentes.

En revanche, l'autre candidat n'arrivait pas à s'exprimer en arabe et recourait, malgré les multiples rappels à l'ordre, au français tout au long de son oral. L'expression en arabe était souvent des bribes de phrases ponctuées par des longues tirades en français. Certes, le candidat ne manque pas de culture et quelques connaissances sur le monde arabe mais il est difficile de concevoir une épreuve en langue étrangère qui se passe en grande partie en français.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Nous ne pouvons qu'encourager les futurs postulants à opter pour l'arabe comme épreuve de langue vivante et à suivre le modèle des candidats de la filière littéraire qui ont brillamment réussi l'édition 2019.

Mais il est nécessaire de se préparer en conséquence car le jury n'est pas prêt à brader cette épreuve pour cause de « candidats peu nombreux ». En revanche, il est prêt à valoriser toute velléité à bien faire et tout effort visant à maîtriser une langue étrangère dans les limites des compétences attendues d'un locuteur élémentaire, niveau A2. Il n'est pas concevable que l'un des candidats de cette année n'ait eu, d'après ses dires, aucun cours en arabe durant l'année 2018-2019. Les souvenirs d'apprentissage qui datent d'une année ne peuvent suffire pour réussir une épreuve de langue dont on est encore au stade d'initiation.

Nous préconisons les conseils suivants pour les futurs candidats :

- s'entraîner à s'exprimer en arabe exclusivement en apprenant le vocabulaire de base qui sert pour présenter un document : la datation, l'origine, la problématique, etc. Il est aisé de concevoir une liste d'expressions, de mots clés qui peuvent servir d'une manière interchangeable pour ces candidats dont le bagage linguistique est encore rudimentaire ;
- apprendre les diverses formules interrogatives pour permettre aux candidats de comprendre les questions ainsi que les différents modes affirmatif, argumentatif ... pour pouvoir dialoguer et répondre aux questions du jury ;
- apprendre le lexique politique, les dates historiques majeures de l'ère contemporaine qui ont marqué le monde arabe.

Contrairement aux idées reçues, l'arabe littéral est une langue accessible qui ne cesse de se régénérer et de se placer au cœur du monde moderne. Il convient de l'aborder, sans complexe mais avec détermination, comme un adjuvant pour réussir sa carrière professionnelle.

Document donné

Vidéo

- *Les Chrétiens de Jérusalem*, extrait d'un reportage diffusé par la chaîne qatarie *Al-Jazîra* en 2013.

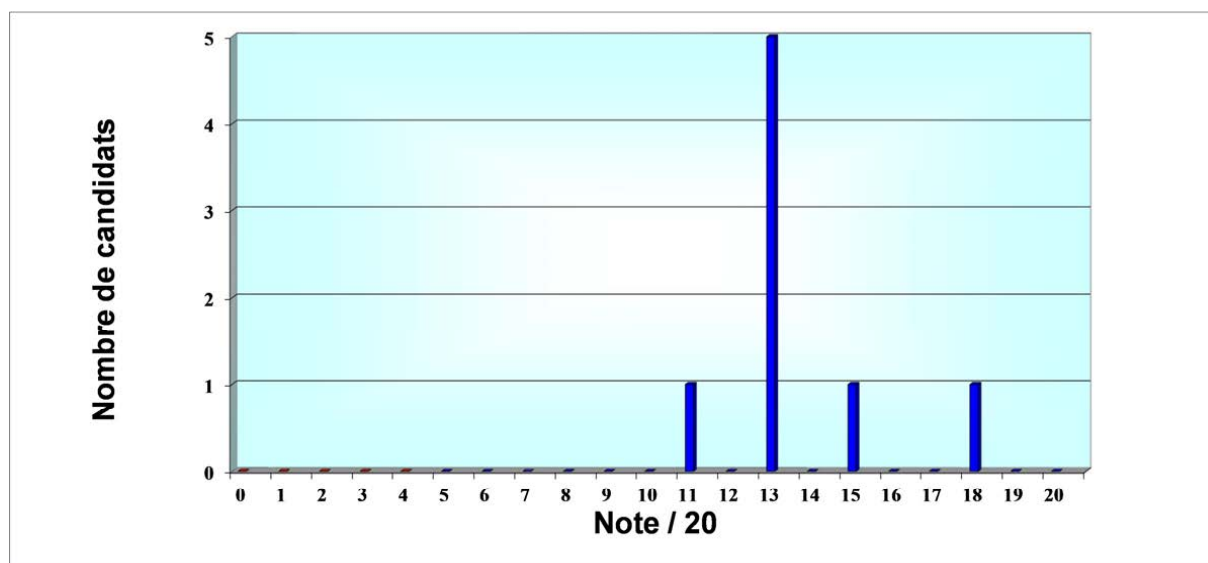
10) Épreuve de russe

Coefficient 6 en langue vivante 2 - Coefficient 4 en langue facultative

Rapport de l'examinatrice : Madame Marie ALLIOT-ERASTOV

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : **8**
- Note maximale obtenue : **18 / 20**
- Note minimale obtenue : **11 / 20**
- Moyenne : **13,63 / 20**



Commentaires sur la session 2019

Préparée en 30 minutes, l'épreuve de russe langue facultative, d'une durée globale de 25 minutes, se compose d'un exposé basé sur un article de presse russophone et d'un entretien avec l'examinateur à partir du texte proposé. Les sujets des documents proposés abordent des questions d'actualité, de société ou d'histoire récente de la Russie. Les textes sont rédigés dans une langue claire et abordable pour les candidats du niveau A2, attendu en russe facultatif.

Les thèmes abordés cette année :

- émigration après la révolution d'Octobre 1917 (les Russes blancs) ;
- émigration des années 1990, suite à l'effondrement de l'URSS ;
- émigration actuelle (fuite des cerveaux) ;
- commémoration de la victoire de la 2^e Guerre mondiale.

L'ensemble des candidats a montré une bonne compréhension globale des textes proposés. Cependant, la maîtrise des structures simples de la langue russe a fait défaut à certains, rattrapés heureusement par une bonne capacité de communication et la connaissance de la zone géographique. Certains candidats ont également peiné à retrouver le nom des réformes de Mikhaïl Gorbatchev. Par ailleurs, les deux meilleurs candidats ont su dépasser le cadre d'un simple compte-rendu en débouchant sur un échange authentique autour de l'article.

Compte tenu de la particularité de l'écriture cyrillique, la lecture d'un paragraphe de texte peut être demandée au candidat.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le russe étant une langue à déclinaison, le candidat doit montrer sa compréhension de cette particularité linguistique, même lorsqu'il ne la maîtrise pas parfaitement. Il vaut mieux se tromper sur un cas plutôt que de laisser le mot au nominatif (réservé au sujet ou à l'attribut du sujet), au risque d'aboutir à une phrase incompréhensible pour l'interlocuteur.

Pour conclure, une bonne connaissance de la situation actuelle de la Fédération de Russie et des espaces limitrophes, ainsi que l'intérêt pour l'actualité russe semblent indispensables pour une bonne réussite à l'épreuve de russe langue facultative.

Documents donnés

Des articles adaptés de *Argumenty i Fakty*.

11) Épreuve de chinois

Coefficient 6 en langue vivante 2 - Coefficient 4 en langue facultative

Rapport de l'examinatrice : Madame Hsiao Yuan FLEURY

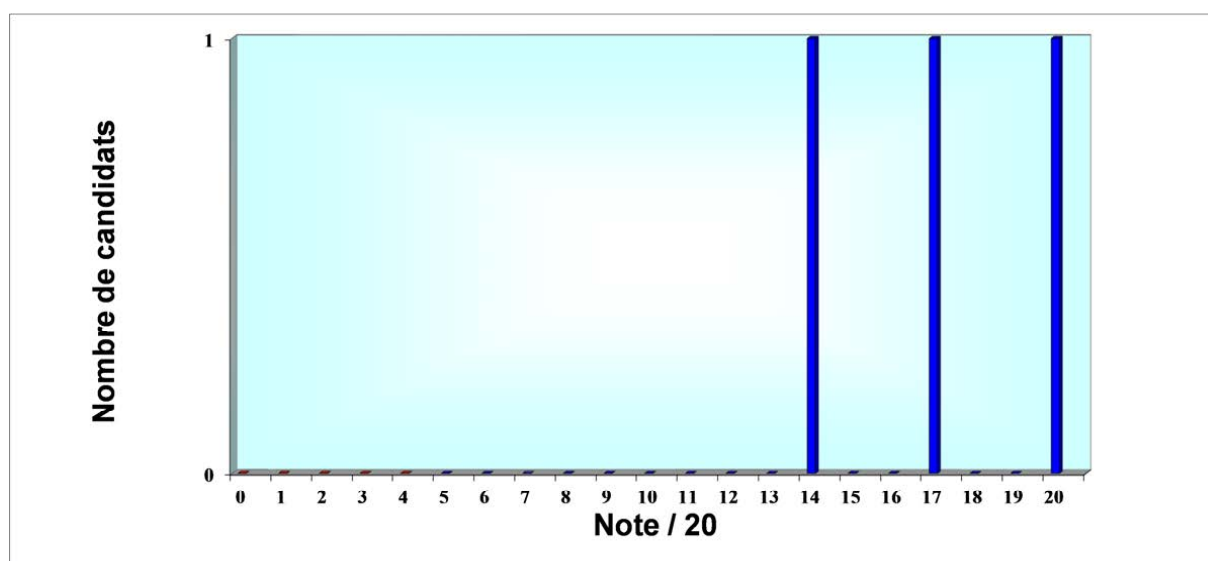
Répartition des notes

-Nombre de candidats interrogés : **3**

-Note maximale obtenue : **20 / 20**

-Note minimale obtenue : **14 / 20**

-Moyenne : **17 / 20**



Commentaires sur la session 2019

Les trois candidats ont respecté les modalités des épreuves. Les compétences langagières ont été évaluées d'une manière satisfaisante. Au moment d'une imperfection, les candidats sont parvenus à s'autocorriger.

Bien préparés à l'exercice, les candidats en LV2 ont su montrer leurs capacités d'analyse de l'actualité chinoise et ont réagi avec aisance à l'entretien. Ils ont présenté un exposé structuré, voire pertinent, qui tire les conséquences des thèmes traités. Ils ont su répondre aux problématiques en s'aidant de différentes références. Néanmoins, un des candidats n'a pas pu occuper le temps de parole imparti de 15 minutes, mais a réussi à se rattraper lors de l'entretien.

Le candidat en LVF a éprouvé une certaine difficulté à s'exprimer en raison d'un manque de pratique d'exercices oraux. En revanche, il a maîtrisé globalement le niveau A2 attendu de l'épreuve.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Dans une épreuve de commentaires, il ne suffit pas de citer les phénomènes récents que l'on entend, il faut aussi savoir développer ses points de vue et argumenter davantage. Une réflexion au sujet de la société et de la civilisation chinoises représente un atout non négligeable dans l'exercice de commentaire. Une réaction personnelle aux thèmes traités à la fin de l'exposé est toujours appréciée.

Pour l'épreuve de LVF, il est important de se mettre au courant des actualités politique, culturelle et sociale, en complément de l'apprentissage des bases de la langue. Il est souhaitable que les candidats soient capables de s'exprimer, de contourner des difficultés par le biais de la paraphrase, à l'aide de la liste du vocabulaire fourni.

Documents donnés

Les textes remis aux candidats sont des articles de presse récents retravaillés, d'un niveau linguistique accessible, et accompagnés d'une liste de vocabulaire.

Les thèmes des articles proposés sont les suivants :

- phénomène de la consommation excessive chez les jeunes Chinois (580 caractères), pour LV2 ;
- trouble de la dépendance à l'internet des adolescents chinois (380 caractères), pour LVF.

年轻人过度消费《月光族》变《月欠族》，《中国青年报》，2019年2月19日

网瘾青少年，《南方周末》，2018年11月16日

12) Épreuves de latin et de grec

Coefficient 4 en langue facultative

Explicitation de l'épreuve

L'épreuve consiste en la traduction d'un texte tiré d'une liste de textes illustrant un aspect important du monde romain ou du monde grec. Cette liste est définie par une circulaire annuelle émise sous timbre RH-AT/FORM.

La traduction est suivie d'un entretien en langue française avec l'examinateur.

Un dictionnaire (par exemple, le « Gaffiot » pour le latin, le « Bailly » pour le grec) est mis à la disposition du candidat.

Lors de l'épreuve, le candidat présente rapidement le texte, puis il procède à la traduction de l'extrait. Il conclut en mettant l'accent sur un aspect historique, littéraire ou culturel du texte.

L'entretien vise à revenir sur la traduction proposée par le candidat ; il veille à élargir la réflexion, en s'intéressant à la postérité du texte ou en tissant des liens entre le monde antique et le monde moderne.

Rapport de l'examinatrice : Madame Claudia de OLIVEIRA GOMES

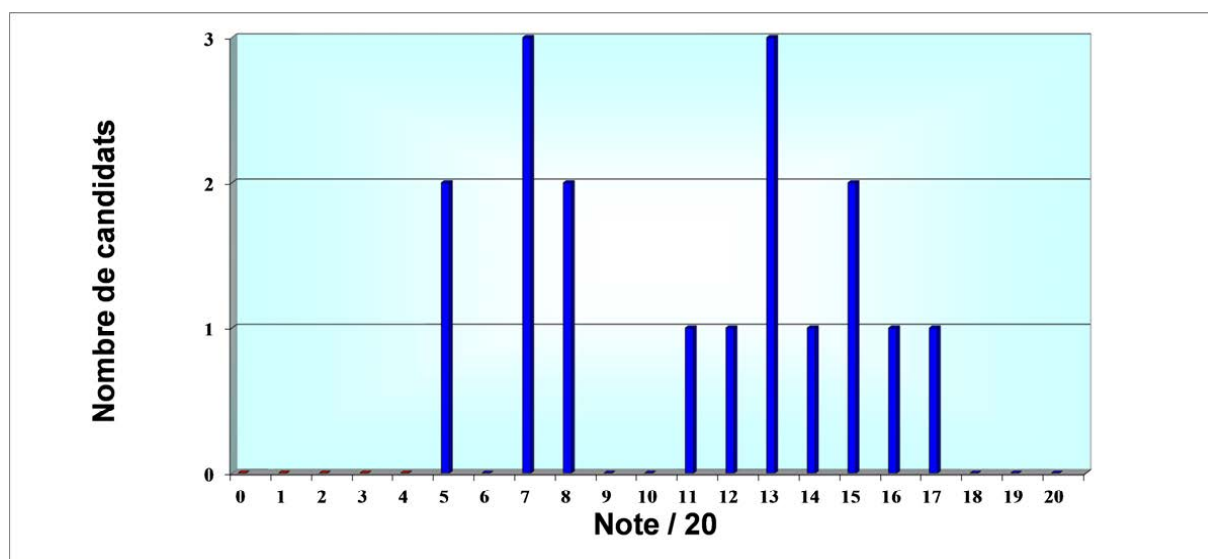
Répartition des notes

-Nombre de candidats interrogés : **17**

-Note maximale obtenue : **17 / 20**

-Note minimale obtenue : **05 / 20**

-Moyenne : **10,94 / 20**



Commentaires sur la session 2019

La session en SES a vu 17 candidats se présenter à l'épreuve facultative de latin. L'épreuve porte sur un texte issu du programme, à traduire et commenter. Elle se prépare en 30 minutes

et se déroule en 25 minutes, reprise du jury comprise. Seuls les points supérieurs à la moyenne sont pris en compte dans l'admission.

Le jury souligne le cas de certains candidats inscrits par erreur ou par ambition un peu démesurée : une fois inscrit, il est nécessaire de se présenter à l'épreuve pour éviter une note éliminatoire.

Les épreuves ont permis d'assister à des prestations de qualité. Certains candidats ont une connaissance très honorable du latin et sont capables tout autant de traduire, justifier grammaticalement leur traduction et proposer un commentaire cultivé, tant sur le texte lui-même que sur le contexte général de l'écriture comme de l'événement en jeu dans le passage discuté.

Ces éléments constituent le socle attendu des connaissances pour espérer une note intéressante.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Certains candidats ne se font pas une idée précise de ce qui est attendu d'eux et se contentent d'apprendre une traduction et un commentaire par cœur au point parfois de ne pouvoir même adapter la traduction à la phrase latine ou le commentaire au passage restreint qui est, pour des raisons évidentes de longueur, un simple extrait du texte inscrit au programme. À la reprise qui suit la prestation du candidat, le jury demande de justifier et de corriger, avec son aide, les erreurs... Comment y parvenir sans connaître ne serait-ce que la première déclinaison ?

Ces remarques ne visent pas à décourager les futurs candidats : parmi les meilleures notes obtenues cette année figurent des prestations fournies par des débutants de l'année en latin ; un travail approfondi, sérieux, d'apprentissage de la langue permet d'obtenir les précieux points convoités. Il suffit, et le jury y encourage vivement les candidats, de bien prendre la mesure de l'épreuve.

13) Épreuves sportives

Coefficient 10

Références réglementaires et déroulement

(Arrêté du 29 mars 2016 modifié, relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr – Arrêté du 24 novembre 1998 relatif aux épreuves sportives communes aux concours d'entrée aux grandes écoles militaires de recrutement d'officiers.)

Les épreuves sportives des concours, le barème et les conditions d'exécution de ces épreuves sont principalement prévus par l'arrêté du 24 novembre 1998 précité.

La moyenne sur 20 des notes obtenues à ces épreuves est affectée d'un coefficient 10.

Tout candidat qui, pour une raison quelconque, est contraint d'interrompre les épreuves sportives peut être, sur décision du président du jury, autorisé à effectuer ces épreuves avec une autre série du *même* concours. Il doit alors passer la totalité des épreuves sportives.

Les candidats, ayant effectué ces épreuves, la même année, dans le cadre de l'un des concours prévus par l'arrêté du 24 novembre 1998 précité, peuvent faire valoir un relevé de performances. Ce relevé est à produire *avant* l'exécution des épreuves sportives du concours considéré.

Tous les candidats évoluent dans les mêmes conditions.

Ils enchaînent les épreuves dans l'ordre suivant :

- tractions ;
- abdominaux ;
- 50 m nage libre ;
- 50 m vitesse sur piste ;
- 3 000 m sur piste.

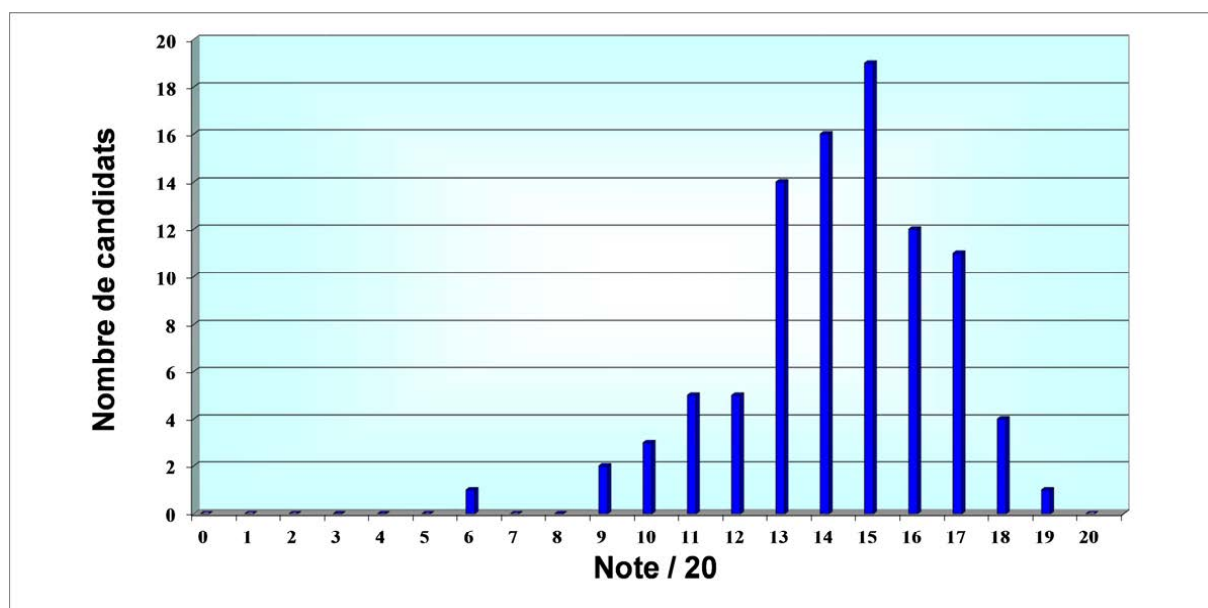
Les épreuves de tractions et d'abdominaux sont notées sur 10. Les points ainsi obtenus s'additionnent pour fournir une note sur 20.

Une moyenne aux épreuves sportives inférieure ou égale à 6 est éliminatoire.

Rapport de l'examineur : Capitaine Gilles NOISETTE

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : **93**
- Moyenne maximale obtenue : **19,25 / 20**
- Moyenne minimale obtenue : **05,75 / 20**
- Moyenne : **14,23**



Commentaires sur la session 2019

En plus de ce qui est indiqué ci-dessous, il est conseillé de se reporter aux rapports des sessions précédentes.

Il est observé une progression constante du niveau physique des candidats de ce concours depuis trois ans :

- moyenne 2017 = 13,06
- moyenne 2018 = 13,77
- moyenne 2019 = 14,23

Les candidats ont montré qu'ils s'étaient préparés physiquement et techniquement aux différentes épreuves. Il est à noter que, si les candidats des lycées militaires bénéficient d'une préparation privilégiée, l'ensemble des épreuves sportives est accessible à tous les candidats s'y préparant sérieusement et dans la durée.

Quatre candidats dont une fille ont obtenu une moyenne supérieure ou égale à 18/20, résultat d'une préparation physique efficace et minutieuse exploitant au mieux leurs indéniables qualités athlétiques.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Il est important de bien avoir connaissance des règlements de chaque épreuve : voir l'arrêté de 1998 précité.

Il est indispensable de présenter lors de la chaîne d'accueil un certificat médical conforme à ce qui est demandé dans l'arrêté précité (cf. annexes II et III).

Les épreuves sportives du concours d'admission sont exigeantes moralement et physiquement. Les épreuves sportives, affectées d'un coefficient 10, ne peuvent être négligées. Il faut arriver préparé, en bonne condition physique et être conscient des objectifs à atteindre. Il est donc impératif de s'entraîner régulièrement en intégrant dès le départ les différents protocoles afin de ne pas découvrir les subtilités techniques de l'épreuve le jour du concours.

Il est fortement conseillé aux candidats :

- de se préparer physiquement à l'enchaînement des épreuves ;

- de se préparer mentalement aux efforts à fournir quelles que soient les conditions météorologiques ;
- de se préparer techniquement et avec efficacité, en apprenant à réaliser un bon plongeon et un bon virage en natation, utiliser efficacement un starting-block lors du 50 mètres...

Et enfin, pour éviter les accidents musculaires et les contre-performances, l'échauffement avant chaque épreuve doit être réalisé sérieusement. Il va conditionner les bonnes performances et faciliter l'enchaînement des cinq épreuves.

Annexe I : arrêté de désignation des jurys d'admission des concours de l'ESM

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des armées

Arrêté du 15 MAI 2019

portant désignation des membres du jury des épreuves d'admission des concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 2019

La ministre des armées,

Vu le décret 2008-940 modifié portant statut particulier du corps des officiers des armes de l'armée de terre ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2016 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont désignés membres du jury dont la compétence s'exerce pour l'admission des concours d'admission à l'École spéciale militaire, organisés en 2019, les personnes dont les noms suivent :

Président du jury :

Monsieur l'inspecteur général de l'éducation nationale Yves PONCELET

Vice-président du jury :

Monsieur l'inspecteur général de l'éducation nationale Dominique OBERT

Officier supérieur, adjoint du président :

pour le concours en sciences économiques et sociales et le concours littéraire :

Titulaire : Lieutenant-colonel Sylviane CHEVALIER

Suppléant : Lieutenant-colonel Laurent NEISIUS

pour le concours scientifique :

Titulaire : Lieutenant-colonel Laurent NEISIUS

Suppléant : Lieutenant-colonel Sylviane CHEVALIER

Article 2

Sont également désignés membres du jury d'admission :

- **les professeurs agrégés, examinateurs dans le concours scientifique, qui pourront être répartis en groupes d'examineurs :**

Monsieur Julien AUROUET
Monsieur Erwin AUTIER
Monsieur Aymeric AUTIN
Madame Sylvie BARSU
Monsieur Alain BLANDIGNÈRES
Madame Claire BONNOIT-CHEVALIER
Madame Pauline BOULLEAUX-BINOT
Madame Sophie COURTADE-TARDIVEL
Madame Alexandra COURTEAUX
Monsieur Jean DERVIEUX
Madame Mathilde DUNOYER
Monsieur Vincent FREULON
Monsieur Cédric GAMELON
Monsieur Gérald GAUDENS
Madame Blandine GAUVIN
Monsieur Sylvain JUHEL
Monsieur Erik LACOMBE
Monsieur Pierre MAUBORGNE
Monsieur Pascal MONTFROND
Monsieur Mathieu NAVINEL
Monsieur Silvère NURIT
Madame Florence ORWAT
Monsieur Nicolas PARTRICK
Monsieur Maxime PERCIE DU SERT
Madame Maud SAVEYROUX
Madame Emmanuelle SÉBERT-CUVILLIER
Monsieur Simon STUKER
Monsieur Guillaume TOMASINI

- **les professeurs agrégés, examinateurs dans le concours littéraire :**

Madame Marie ALLIOT-ERASTOV

Madame Anaël ARTUS
Monsieur Rachid BENCHERIF-OUEDGHIRI
Madame Laure BLANC-HALÉVY
Monsieur Karim CHABANI
Monsieur Luis DA SILVA
Madame Claudia de OLIVEIRA GOMES
Madame Fiorenza DONELLA
Madame Hsiao Yuan FLEURY
Monsieur Gérald GAUDENS
Madame Axelle GUILLAUSSEAU
Monsieur Rainer POHL
Monsieur Pierre STRAGIOTTI
Monsieur Roderick-Pascal WATERS

- **les professeurs agrégés, examinateurs dans le concours en sciences économiques et sociales :**

Madame Marie ALLIOT-ERASTOV
Monsieur Vincent BAROU
Monsieur Rachid BENCHERIF-OUEDGHIRI
Monsieur Stéphane CAPDEVIELLE
Monsieur Luis DA SILVA
Madame Claudia de OLIVEIRA GOMES
Monsieur Benoît DEFOIX
Madame Fiorenza DONELLA
Monsieur Xavier ENSELME
Madame Hsiao Yuan FLEURY
Madame Marguerite GAGNEUR
Monsieur Guillaume TOMASINI
Madame Susan WALTERS-GALOPIN

Article 3

Sont également désignés pour les épreuves d'admission, examinateurs communs pour les trois concours prévus par l'article 16 de l'arrêté de référence, d'une part, les professeurs nommés à l'article 2 du présent arrêté pour les concours dans lesquels ils n'ont pas déjà été désignés, et d'autre part, les professeurs agrégés dont les noms suivent :

Monsieur Youssef ALHAMADAH

Madame Anaël ARTUS
Monsieur Hadrien BAINIER
Monsieur Vincent BAROU
Madame Célia CARCHEREUX
Monsieur Clément DEBLIECK
Monsieur Benoît DEFOIX
Monsieur Daniel DIDIER
Monsieur Fabrice DULÉRY
Madame Anne FILLON
Madame Marguerite GAGNEUR
Monsieur Olivier GOLLIARD
Madame Hélène HARGUINDEGUY
Monsieur Sébastien HÉMON
Madame Nelly LE NAOUR
Madame Hélène MONIN-SOYER
Madame Clara MORESSA
Madame Gabrielle NAPOLI
Monsieur Rainer POHL
Madame Françoise QUÉDILLAC
Madame Emmanuelle ROUSSET
Monsieur Nicolas SCHOENENWALD

Article 4

Le directeur des ressources humaines de l'armée de Terre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **15 MAI 2019**



Florence PARLY

Annexe II : modèle de certificat médical militaire

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Imprimé n° 620-4*/12
Instruction n°
1700/DEF/DCSSA/PC/MA
du 31 juillet 2014
Format A4.

CERTIFICAT MÉDICO-ADMINISTRATIF D'APTITUDE INITIALE

NOM : _____ Prénom : _____ Sexe : _____
Né(e) le : ____ / ____ / ____
Demeurant à : _____
Identifiant défense : _____

S	I	G	Y	C	O	P	(1)

L'intéressé(e) ne présente ce jour aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique des épreuves physiques et sportives préalables à l'engagement ou l'admission en école, ainsi qu'à l'entraînement physique militaire et sportif :

OUI NON à titre temporaire NON à titre définitif

A/ ENGAGEMENT - VOLONTARIAT - PREPARATION MILITAIRE (2)	Conclusion médicale (à indiquer en toutes lettres dans la case correspondante)		
	Apte	Inapte	Inapte temporaire – Durée
Aptitude générale au service ⁽³⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽⁴⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽⁴⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽⁴⁾ :			
Aptitude au parachutisme militaire ⁽⁵⁾ :			
Aptitude à servir OM et OPEX			

B/ ADMISSION DANS LES ÉCOLES ET LYCÉES MILITAIRES	Conclusion médicale (à indiquer en toutes lettres dans la case correspondante)		
	Apte	Inapte	Inapte temporaire (durée)
École ⁽⁶⁾			
École			
École			

Ce certificat est valable un an si l'intéressé(e) n'est pas recruté(e).

L'inaptitude à l'engagement résulte d'un motif non médical, dans le respect des textes régissant l'aptitude, propres à chaque armée, direction ou service.

A (lieu) _____ Le (date) ____ / ____ / ____
Le médecin⁽⁷⁾ _____

Signature & cachet du médecin

- (1) En cas d'inaptitude, le profil médical SIGYCOP ne doit pas apparaître et la grille doit être barrée.
(2) Rayer les mentions inutiles
(3) Intègre également l'aptitude à servir dans la marine
(4) Préciser la spécialité pour laquelle l'aptitude médicale doit être définie.
(5) Sous réserve des résultats des examens d'imagerie réglementaire.
(6) Compléter l'identification des écoles postulées.
(7) Nom, prénom, grade, fonction, affectation, signature du médecin examinateur.

Annexe III : modèle de certificat médical civil

ANNEXE.
CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE À LA PRATIQUE DES ÉPREUVES SPORTIVES DES
CONCOURS D'ADMISSION DANS LES GRANDES ÉCOLES MILITAIRES.

(Modifié : arrêté du 18/11/2010).

Je soussigné, docteur

Après avoir examiné :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Candidat(e) au concours d'admission à :

- l'École de l'air (1) ;
- l'École navale (1) ;
- l'École spéciale militaire (1),

certifie que ce(tte) candidat(e) ne présente pas de contre-indication à subir sans restriction les épreuves sportives décrites ci-dessous obligatoires pour les concours d'admission à ces écoles :

- 50 mètres nage libre, en piscine, départ plongé ou sauté des plots de départ ;
- tractions et d'abdominaux ;
- course de vitesse (50 mètres) sur piste et en couloir ;
- course de demi-fond sur piste (3 000 mètres).

Toutes ces épreuves sont chronométrées, les notes sont incluses dans le classement et peuvent être éliminatoires.

A

, le

Signature

Cachet du praticien

Nota :

Arrêté du 18 novembre 2010, article 4 : les dispositions de cet arrêté entrent en vigueur pour les concours organisés en 2011.